

TEMPERATURE
SEPTEMBRE
Fêtes religieuses
15—SEPT DOU-
LEURS de la
Ste Vierge
Humide
16—S. Cyprien
Pluie
17—S. Lambert
Vent froid



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE SAINT-JÉRÔME ET DU DISTRICT

1897-1955

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1955



LABELLE

TEMPERATURE
SEPTEMBRE
Fêtes religieuses
18—XVI PENTE-
COTE
S. Joseph de
Cupertino
Frais
20—S. Eustache
Plus chaud
21—4 TEMPS
S. Mathieu
Variable

Vol. 58 — No 36 — Saint-Jérôme, 15 septembre 1955

Directeur et Rédacteur en chef : LEO CADIEUX

Le numéro : 5 sous

NECESSITE D'UN NOUVEL AQUEDUC

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Conférence de District des Clubs Rotary



L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INDUSTRIELS

Conférence de M. Marc Robert sur le salaire annuel garanti

La conférence de M. Marc Robert, M.R.I., directeur des relations extérieures et ouvrières à l'usine de Montréal de la "Canadian General Electric", a soulevé une discussion très animée et très intéressante, qui a retenu les membres présents pendant toute la soirée. Cette conférence portait sur le salaire annuel garanti et avait lieu jeudi, 8 septembre, devant la Régionale des Laurentides de l'Association professionnelle des Industriels.

L'assemblée générale de la Régionale, tenue à l'hôtel Lapointe, à Saint-Jérôme, sous la présidence de M. Rosaire Rochon, des Industries de St-Jérôme Limitée, réunissait plusieurs personnalités, notamment M. l'abbé Chs Lussier, du Séminaire de Ste-Thérèse, conseiller ecclésiastique de la Régionale, le Dr Cherrier, maire de St-Jérôme, M. Dunnigan, président de la Chambre de Commerce de St-Jérôme et publiciste de L'Avenir du Nord, M. Marc Fortin, rédacteur en chef de L'Echo du Nord, de St-Jérôme, M. J.-G. Lamontagne, directeur des Relations extérieures de l'A.P.I., Me Claude Lavery, secrétaire général et conseiller juridique de l'A.P.I. et M. G.-H. Daigneau, secrétaire du service d'Etude et d'Action sociales de l'A.P.I. Parmi les membres présents, figuraient M. Roger Régimbald, de Avers Limitée, de Lachute, F. Labelle, de la Cie de Papier Rolland, de St-Jérôme, R. Maurice, R. Villeneuve, L. Dion et M. Lemire.

M. Rochon souhaita d'abord la bienvenue aux invités et aux membres présents. Il signala la tenue de l'assemblée générale qui aura lieu le 22 septembre, au même endroit, et où M. Hervé Baribeau, de Lévis, président général de l'A.P.I., viendra parler des problèmes d'orientation de l'association et où auront lieu les élections annuelles de la Régionale. Il dit également un mot du prochain congrès annuel, qui se tiendra à (Suite à la page 5)

Il ne reste plus à faire que 12,600 pieds de pavage pour compléter les travaux votés par le règlement C-104, qui prévoyait une dépense de \$550,000 pour le pavage complet de nos rues. Afin de répartir la part de chaque entrepreneur selon ce qui lui était attribué par son contrat, le comité de la voirie a soumis les recommandations suivantes que le Conseil a acceptées.

Messieurs, Pour faire suite à notre entrevue de samedi matin au cabinet du Maire avec les échevins Chartrand, Daoust et Desjardins re travaux de pavage du Régl. C-104 la Commission de Voirie recommande ce qui suit à votre conseil.

Il reste encore 12,600 pieds de pavage à terminer sur ce règlement pour éviter tout malentendu dans le partage de ce travail il est proposé au conseil de donner à l'entrepreneur Paul Beauchamp les rues suivantes :

St-Jovite	1000 pieds
Durand	950 "
Lafontaine	300 "
LaDurantaye	380 "
Desjardins	250 "

(Suite à la page 5)

L'ingénieur de la Ville présente sa démission

Lundi soir, à une assemblée régulière du Conseil de la Cité de St-Jérôme, M. H. Murray ingénieur de la Ville, a présenté sa démission.

À la suite de malentendus et de retards dans les travaux, l'ingénieur Murray a décidé que s'il ne pouvait s'entendre avec ses employeurs, mieux valait abandonner la charge. En conséquence, lundi soir, le greffier donna lecture d'une lettre par laquelle M. Murray demandait d'être relevé de ses fonctions alléguant qu'il ne pouvait répondre au surcroît de travail qui lui était imposé.

Faisant suite à cette demande, le Conseil a accepté la démission de M. Murray.

Considérations sur la vie canadienne

Politique et capital étranger au Québec

(par Eugène L'HEUREUX)

Le grand succès des assemblées politiques régionales tenues récemment par le chef du parti libéral provincial, M. Lapalme démontre clairement ceci : notre peuple en a assez du verbalisme et des gamineries de M. Duplessis; et l'éloquence véritable de M. Lapalme plait de plus en plus à ce peuple fatigué d'entendre des discours saturés de farces, de rimettes, de redites et de sophismes enfantins.

On a remarqué une chose, au cours de ces grandes assemblées : chaque fois que M. Lapalme aborde le vital problème de l'exploitation de nos ressources naturelles, la foule l'écoute avec une attention presque religieuse.

Il est évident que notre peuple a fini de se laisser distraire par les harangues échevelées du dictateur de l'Union Nationale sur les prétendues violations de l'autonomie provinciale par le gouvernement d'Ottawa. Cela ne prend plus chez certains esprits arriérés.

Voyant que ces discours ne mènent à rien; constatant que M. Duplessis ne fait pas servir l'autonomie provinciale à l'avantage des Québécois; voyant l'Ontario de M. Frost devancer chaque jour davantage le Québec de M. Duplessis, le peuple de notre province, maintenant, se tourne vers une homme qui n'a encore jamais trompé personne, qui parle avec autant de sagesse que de sincérité, une homme dont la culture générale est celle d'un véritable chef d'Etat : Georges Lapalme.

Quand M. Lapalme expose, avec la belle clarté dont il est capable, ce problème de l'exploitation de nos ressources naturelles, Baptiste comprend facilement qu'il y va de son pain quotidien.

Cultivateurs comme citoyens savent bien que le fer de l'Ungava ouvert dans les villes américaines leur profite infiniment moins que s'il était transformé, dans leur province, en matériel industriel.

Quand M. Lapalme déclare, avec son éloquence claironnante : "Le capital étranger venant ici, j'en suis sûr, les tonnerres d'applaudissements lant à l'étranger, je n'en suis pas", les sentiments qui anime toute qu'il déclenche sont véritablement l'écho du sentiment qui anime toute une génération, à qui M. Duplessis avait promis, en 1935, une politique de ressources naturelles plus à l'avantage du peuple québécois et qui se voit aujourd'hui trahie, de façon indiscutable, par l'auteur même de toutes ces belles promesses.

Un collègue de M. Duplessis, l'hon. Paul Sauvé, auquel un jour, (Suite à la page 5)

Opinion des experts sur la nécessité d'une étude complète sur l'approvisionnement d'eau potable. — Les chutes Wilson, endroit le plus contaminé de toute la Rivière du Nord. — Invitation du Maire à visiter le bassin, lors de son nettoyage.

Nous rapportions la semaine dernière que le Conseil de ville s'était adressé à un bureau d'ingénieurs experts en services d'aqueduc pour avoir une opinion sur la nécessité d'une étude complète de notre système et de l'opportunité d'y apporter des changements. Après avoir pris connaissance de ce rapport préliminaire que nous reproduisons plus loin, le conseil a décidé à l'unanimité de procéder à une étude complète de ce problème.

Son Honneur le Maire Cherrier, pour en faire valoir davantage la nécessité, rappelait les paroles de M. Lafrenière, ingénieur en chef du Ministère de la Santé à l'effet que la Rivière du Nord est contaminée à la sortie de tous les villages situés sur son parcours et que l'aboutissement est aux chutes Wilson, l'endroit le plus pollué de tous, et où la ville de St-Jérôme prend son eau. Le Dr Cherrier ajoutait qu'il invite la population à aller voir ce qui sortira du bassin lors de son nettoyage aussitôt que le second pourra être utilisé.

Messieurs,

Pour faire suite à l'entrevue que le soussigné a eue avec le comité plénier de votre Conseil le 6 septembre dernier, nous désirons confirmer la proposition verbale qui vous a alors été faite.

Nous considérons qu'une étude sérieuse et complète d'approvisionnement en eau potable pour la Cité de St-Jérôme doit comprendre un relevé complet des différentes sources d'approvisionnement, soit :

1. eau provenant de puits — Sources.
2. eau provenant de lacs à proximité de la Cité de Saint-Jérôme.
3. eau provenant de la rivière

Le Banquet à M. Lionel Bertrand



Le banquet organisé par l'Association Libérale du Comté de Terrebonne, en l'honneur de M. Lionel Bertrand, député aux Communes, aura lieu mardi soir le 4 octobre à l'Hôtel Lapointe.

Les billets, limités à 500, sont maintenant en vente et on peut se les procurer auprès des personnes dont les noms suivent.

- René Gascon, 109 rue St-Georges, Guy Pelletier, 347 rue O'Shea, Ernest Corbeil, 389 rue Ouimet, Reynald Cyr, 351 rue Lebeau, Marcel O'Reilly, 116 LaRivière, Yvan Giraldeau, 699 rue Labelle, Raymond Raymond, 298 rue Labelle.

Nominations ecclésiastiques dans le diocèse de St-Jérôme

Son Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme a fait les nominations suivantes :

M. l'abbé Léopold Ladouceur, curé de Saint-Janvier; M. l'abbé Hector Biron, curé d'Huberdeau; M. l'abbé Jean-Paul Giraldeau, curé de Saint-Philippe; M. l'abbé Philippe Labossière, desservant de Rivière-à-Gagnon et aumônier des Frères des Ecoles Chrétiennes à Saint-Jérôme; M. l'abbé Louis-Philippe Montour, aumônier de l'Hospicade Saint-Jérôme; M. l'abbé Georges Martin, aumônier de l'Orphelinat d'Huberdeau et desservant de Weir; M. l'abbé René Gagnon, aumônier de l'Institut Familial de Saint-Jérôme et assistant directeur diocésain de l'Action Catholique; M. l'abbé Maurice Leroux, professeur à l'École Normale Secondaire de Montréal; M. l'abbé Raymond Pageau, directeur de l'Office catéchistique diocésain, du Centre Saint-Jérôme, du Centre Catholique du Cinéma, aumônier diocésain de la J.E.C.F., de la Ligue des Cadets et de la Croisade eucharistique; M. l'abbé Marcel Lamoureux, vicaire à Ayersville; M. l'abbé Ferdinand Coursol, vicaire à Sainte-Scholastique; M. l'abbé Yvon Mailloche, vicaire à Sainte-Anastasia-de-Lachute; M. l'abbé René Viau, professeur au Séminaire de Sainte- (Suite à la page 2)

Méditation sur le temps

Par Léo Cadieux

Comme tous, j'ai fait la visite rituelle au cimetière, le jour de la Fête des Morts. La foule nombreuse bravait le risque de l'averse pour aller déposer ses offrandes florales sur les tombes et, dans l'atmosphère recueillie des allées symétriques, goûtaient la douce amertume des souvenirs, par légions réveillés. Peut-on d'ailleurs indifféremment parcourir un cimetière ? Pour certains, qui le fréquentent depuis l'aube de leur vie, c'est un paysage nécessaire, une partie de leur installation terrestre, la moins provisoire, cela est certain. Ils y ont une propriété inaliénable, dernier refuge garanti contre toute éviction, occupé déjà par une présence souterraine bienveillante. Le lot devient ainsi un prolongement du foyer urbain, une pièce ouverte sur l'avenir, réserve définitive.

Justement, cette présence invisible mais palpable de tous nos morts nous inspire, chaque fois, de semblables réflexions sur le temps, que nous croyons toujours posséder, dont nous sommes absurdement prodigues, dans notre confiance béate et enfantine.

Tous nos projets prendront des années, nous le savons, mais nous leur envisageons quand même des suites éloignées, vers lesquelles tendent nos efforts hâtifs, notre course ambitieuse. L'heure présente, on brûle de la dépasser pour arriver au plus vite à ce but que nous avons devant les yeux. Notre vie quotidienne est un intérim.

C'est aussi ce que tirent tous nos congénères du royaume des morts. Ils eurent, comme nous, les yeux fixés vers l'avenir, ils escamotèrent le présent, ils oublièrent le passé. Or, c'est dans le passé qu'est refoulé le temps, par un mouvement irréductible et constant. Ce passé, immédiat ou lointain, est notre seule possession. Le temps s'y étant réfugié, nous y avons, comme storés, nos souvenirs, nos joies et nos peines. Toute notre vie, en somme, dont le goût ne peut vraiment nous revenir que par la méditation. Notre vie véritable est donc conjuguée au passé. (J'ai fait ceci, j'ai vu cela, ma femme aimait alors cette mode, etc.) Est-ce que nous nous en rendons parfois compte ?

Comprenons-nous que le temps, nous ne pouvons pas le posséder au futur, puisqu'il n'est pas encore là, au présent, puisqu'il est trop fugace. Par exemple, il y a un quart d'heure (temps déjà passé) je me suis mis à ma table de travail pour écrire le billet que voici. Chaque phrase naissant dans mon esprit passe sans transition appréciée d'un présent fugitif à un passé permanent. Le fait qu'elle naisse seulement, qu'elle soit couchée sur le papier en fait une chose du passé, une chose acquise et réalisée. Et c'est ainsi que, goutte à goutte, d'instant en instant, de rêve en rêve, se forme le temps, le temps unique, indispensable, vital, éternel, mais passé. Et c'est ainsi également que moi-même je n'existe que par le passé, que chaque jour qui s'écoule accroît dans mon dos cette progressive hypothèque qui aura bientôt mangé tout mon avoir.

Voilà une pensée lourde et décourageante ? Sans doute il n'est pas agréable de savoir que la vie n'est pas une montée dans l'avenir mais une descente dans le temps. Du moins, à première vue, cela a quelque chose de terrible. Mais c'est bien ici qu'il faut devenir assidument familier. Le fait de n'y point penser n'est pas un remède. Au contraire, c'est se réfugier dans une mécanique inconscience. Je me lève le matin, je me couche le soir. Je ne veux pas penser à quoi que ce soit. Quand la mort viendra, je ne l'aurai pas vécue cent ou mille fois pour y avoir tant pensé, car penser au temps, c'est réfléchir à la mort.

C'est justement là qu'intervient la méditation surnaturelle. Par la foi, nous accédons à une notion infiniment consolante puisque, en nous révélant l'éternité du temps, elle en change la nature, en fait quelque chose de solide, de croissant, de consistant. Le temps devient un élément éternel dans lequel nous avons déjà commencé de nous réfugier et qui reste ainsi le seul et unique terrain où se puisse cultiver un bonheur qu'il nous reste à découvrir.

POUR L'INFORMATION DU PUBLIC DE SAINT-JEROME

Le Conseil municipal de la Cité de Saint-Jérôme dans le but de renseigner la population a cru de son devoir de faire publier la catégorie des personnes qui sont obligées envers les membres de leur propre famille qui demandent assistance.

Nous reproduisons ci-dessous l'opinion de Me Camille L. de Martigny, c.r., avocat, concernant cette obligation :

St-Jérôme, ce 24 août 1955.
M. le Maire, MM. les Echevins, Cité de Saint-Jérôme.

Messieurs,

À la demande de Monsieur le Maire nous vous donnons ci-dessous notre opinion au sujet de la responsabilité légale pour les frais d'hospitalisation etc. en vertu de la Loi de l'Assistance Publique de Québec. L'article 34 de la loi ci-dessus, chapitre 187 S.R.Q. 1941 dit qu'une corporation municipale qui a payé une somme d'argent au gouvernement pour les dépenses de l'entretien, du séjour et du traitement d'un indigent a le droit de réclamer le remboursement des personnes tenues par la loi de fournir des aliments*ou des soins.

Or quelles sont les personnes tenues de fournir des aliments et des soins ?

Voici la nomenclature qui est faite par le code civil :

a) les époux qui contractent par le seul fait du mariage l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants ;

b) les enfants qui doivent des aliments à leurs père et mère ou autres ascendants qui sont dans le besoin ;

c) les gendres et "belles-filles" à leurs beau-père et belle-mère.

Cette obligation cesse lorsque la belle-mère a convolé de nouveau ou lorsque celui des deux époux qui produisait l'affinité et les enfants de son union avec l'autre époux sont décédés.

Les obligations mentionnées aux paragraphes a, b, c, ci-dessus sont réciproques ce qui veut dire que ceux qui peuvent réclamer des aliments de quelqu'un peuvent aussi être tenus de lui en fournir.

Quant les aliments sont-ils dus ? Ils sont dus dans la proportion du besoin de celui qui les réclame et de la fortune de celui qui les doit.

Si la personne qui normalement devrait fournir des aliments n'a pas les moyens de payer, son obligation s'éteint et ne recommencera à courir que lorsqu'elle aura les moyens nécessaires pour payer.

C'est le tribunal qui doit décider si la personne qui doit payer a les moyens nécessaires pour le faire.

Veillez nous croire,
Nos tout dévoués,
de MARTIGNY & MARCHESSAULT
par : (Signé)
Camille L. de Martigny

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA CITE DE SAINT-JEROME



À travers les FAITS

L'honorable Roch Pinard, secrétaire d'Etat du Canada et député de Chambly-Rouville à la Chambre des Communes, sera l'hôte d'honneur et conférencier invité au dîner qu'offrira la Société Richelieu samedi soir le 17 septembre à l'Hôtel Chantecler à Ste-Adèle-en-haut, à l'occasion du congrès des clubs Richelieu.

RETRAITE FERME à Ste-Agathe, le Père Houle invite les couples mariés du 16 au 18 septembre à une retraite fermée.

L'INSTITUT FAMILIAL : Jeudi le 15 septembre à 8.00 hres grande partie de cartes.

AU REX : Mer. et jeu. : "Three for the show" et "This is my love". Ven. et sam. : "Magnificent Matador" et "Dam Busters".

AU THEATRE DU NORD : Jusqu'à vendredi le 16 septembre : "Les compagnons de la nuit" et "Tampon du capiston".

CERCLE DES FERMIERES : Assemblée jeudi le 15 septembre. A l'avenir l'assemblée mensuelle se tiendra le 3e jeudi de chaque mois.

Après que sa voiture de marque anglaise eut heurté un poteau de lumière, un individu a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, souffrant de graves blessures aux genoux.

L'accident s'est produit vers 4.10 hres, dimanche matin, sur la rue Montigny au coin de Durand. M. Albert Rivest, de 194 rue Larente, Ville Lasalle, a été trans-

porté à l'hôpital par les agents Bélanger et Brind'Amour, qui ont été appelés sur les lieux.

Les dommages au véhicule sont considérables, tandis que le poteau est demeuré intact.



UN CRIME CONTRE QUEBEC

Il est important que la province de Québec ait parfois l'assistance des capitaux étrangers pour assurer le développement de nos richesses naturelles.

Le gouvernement Gouin a permis aux étrangers l'exploitation de nos forêts, mais il leur a imposé l'obligation de travailler sur place nos matières premières. Aussi, notre industrie forestière occupe-t-elle maintenant une place prépondérante dans notre système économique.

Ce que le chef du parti libéral, M. Georges Lapalme, condamne à l'occasion du développement de l'Ungava ce n'est pas la participation du capital étranger, mais bien le crime commis contre la province qui vend notre minerai de fer au prix ridicule de 16 la tonne.

L'ENUMERATEUR UNIQUE

Il appert que dans les récentes élections de Laurier certains énumérateurs n'ont pas laissé à l'électeur copie de leur certificat, mais l'ont transmis à d'autres personnes pour faciliter "des télégraphes".

En outre, d'autres énumérateurs ont inscrit sur la liste — en toute connaissance de cause — des gens qui ne possédaient pas la citoyenneté canadienne bien que ce soit la première qualification exigée par la loi électorale; par ailleurs, ils ont refusé d'inscrire le nom de certains d'électeurs de bonne foi.

Voilà comment les choses se passent avec un énumérateur unique qui n'est sous la surveillance de personne et qui est placé, pour toute la période électorale, au-dessus des lois !

LES MAGISTRATS DE DUPLESSIS

La chicane entre les magistrats de Maurice n'est pas terminée. Que se passe-t-il exactement ? Sur le rôle des causes distribuées par le juge-en-chef Edouard Ar-

(Suite à la page 5)

L'AVENIR DU NORD
 JOURNAL HEBDOMADAIRE
 PUBLIÉ À SAINT-JÉRÔME, Cté Terrebonne
 Fondé en 1897

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.
 L'AVENIR DU NORD est publié par "L'avenir du Nord Ltée" et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303, ave Parent, Saint-Jérôme, Qué.

Président : Me J.-Marc Vermette, n.p., directeur politique. Directeur et rédacteur en chef : Léo Cadieux.
 Vice-président : Arthur Gohier, Saint-Jérôme. Comptable : Gérald Cyr.
 Trésorier : Roland Bock, industriel, Montréal. Chroniqueur sportif : Gaston Laporte.
 Secrétaire : Me Gérard Vermette, notaire, St-Janvier.

LETTRE HEBDOMADAIRE DE
GUILDOR LADEROUTE

à son père, cultivateur,
 ETUDIANT EN DROIT
 DU LAC MARINGOUIN, QUE.

Une nouvelle école "spécialisée" de
 l'Union nationale :
 celle du vol des élections.

Montréal, 6 août 1955.
 M. Eustache Laderoute,
 Lac Maringouin,
 Cher papa,

Le vol des élections étant la 5.000^e industrie introduite dans la province de Québec par l'Union nationale, un "homme de... vision" et de sens pratique comme Maurice Duplessis a vite réalisé qu'il nous faut dans ce domaine des "compétences".

C'est pourquoi il vient de demander à Paul Sauvé, le ministre de la Jeunesse, de qui relèvent les écoles spécialisées et les élections spéciales, de créer une école où nos jeunes gens "bien doués" et "bien recommandés" pourront apprendre comment s'organise le vol d'une élection.

On appellera l'école "Laurier", en souvenir d'une récente élection tenue dans un comté montréalais et aussi pour faire enraiser les libéraux avec le nom d'un de leurs grands chefs.

Gérald Martineau enseignera les mathématiques.

Une attention considérable sera accordée à l'étude du Morse, du code télégraphique à cette école des "hautes études électorales". Ce secteur relèvera de Maurice Bellemar, longtemps employé de chemins de fer et pour lequel la télégraphie n'a plus de secrets. D'ailleurs, Maurice Bellemar aura le titre de professeur de "technique appliquée".

Il a été convenu que des élections complémentaires seront tenues de temps à autres afin de permettre aux élèves de "pratiquer".

L'accès aux cours de cette école sera extrêmement difficile. Il faudra des "références". Du député ou du patronage d'abord. UN DOSSIER JUDICIAIRE FACILITERA EXTREMEMENT LES CHOSES : il en sera de même pour tout aspirant-élève qui aura été boxeur, lutteur ou "bouncer" durant plus d'un an. Des candi-

dates aussi bien "doués" recevront l'attention méritée.

Le programme des études n'est pas encore complètement tracé, mais Paul Sauvé y travaille ferme. Inutile de dire que Maurice Duplessis, qui sera "visiteur émérite" de l'institution, devra approuver ce programme.

Il y aura des cours "ruraux" et des cours "urbains".

Bref, c'est une institution de haut savoir que Duplessis donnera à sa province. Il y aura inauguration officielle dans le style habituel de l'Union nationale et toutes les personnalités seront invitées.

Cette école marquera une autre innovation de l'Union nationale : elle sera construite en briques bleues et non rouges. L'installation électrique sera faite par une firme dans laquelle un ministre de l'Union nationale a des intérêts et... du capital.

Quand ils gradueront, les diplômés de l'école des hautes études électorales s'engageront à ne toujours servir que l'Union nationale et aussi, à l'occasion, les candidats municipaux désignés par elle. Le parchemin distribué à chaque élève qui aura mérité plus de 80 pour 100 des... poings portera la signature du premier ministre Duplessis et de Paul Sauvé. Il sera encadré de bois, peint bleu. Une réplique format de poche sera également remise aux diplômés.

Tout élève qui devra interrompre ses études pour un séjour derrière les barreaux verra son temps "compter" quand même. Cette disposition a été prise en songeant aux incidents qui surviennent depuis quelque temps à Montréal dans les clubs de nuit. Il ne faut pas que d'excellentes vocations se perdent faute d'encouragement.

Des bourses d'études à l'étranger seront décernées aux élèves les plus méritants. On appellera ça les bourses "Bégin". On a songé à l'Argentine et à la Russie. On hésite fortement toutefois au

sujet de la Russie. Car aux dernières élections, le parti communiste n'a remporté que 99,5 pour 100 des votes. C'est dire que 5 pour 100 des électeurs n'ont pas voté pour le parti, tandis que dans Laurier, récemment, on a vu des votes de 110 et 130 pour 100. Les méthodes employées derrière le rideau de fer sont peut-être desuètes et ainsi que le dit souvent le premier ministre Duplessis, nous n'avons rien à apprendre des étrangers dans ce domaine.

Les élèves se spécialiseront eux-mêmes en différentes "branches". C'est ainsi qu'il y aura un cours pour "énumérateurs uniques". Il s'agira de montrer à ces élèves comment mettre de côté les noms "suspects" (donc libéraux) et ajouter des noms fictifs sur les listes électorales.

Un certain nombre de policiers provinciaux suivront également les cours et deux, dont la nomination sera annoncée par le premier ministre à sa prochaine conférence de propagande, seront professeurs.

Les gourindins, matraques et autres "accessoires" seront fournis à l'école des hautes études électorales par l'École du Meuble, où on les fera fabriquer, à la demande de Paul Sauvé.

Des pratiques de mise en prison auront lieu, afin de montrer aux élèves comment s'emparer des électeurs encombrants et en faire la "livraison" en lieu sûr.

La principale classe de l'école sera celle du "comité à dévaliser". On pratiquera le bris de l'ameublement et le cassage des gueules. Seuls les "finissants" auront droit de se servir du revolver, comme par exemple pour faire passer les télégraphes à la pointe de ces bijoux, ce qui a été accompli de si brillante façon dans Laurier l'autre jour.

On démontrera aussi aux élèves que les électeurs sont des personnages inutiles dans toute société bien désorganisée et que chacun d'eux peut facilement être remplacé par deux ou trois télégraphes.

Un magicien a été engagé pour donner des cours aux officiers rapporteurs. "Rien dans les mains, rien dans les poches, mais tout dans la boîte", diront-ils. Et le chat sera dans... le sac.

Comme vous le constatez, les "élus que nous sommes" en ont encore pour 40 ans de pouvoir. Les libéraux veulent contester l'élection de Laurier. Ça aurait été une belle cause à faire plaider devant l'ex-juge Nestor Gageons. Mais il y en a d'autres.

Il est aussi question que Duplessis aille faire une neuvaine de mercredis de propagande à l'Oratoire. Je vous en reparlerai.

NOMINATIONS...
 (Suite de la page 1)

Thérèse et aumônier diocésain de la J.E.C.; M. l'abbé Charles Valois, étudiant à l'École Normale Secondaire; M. l'abbé Roland Guindon, étudiant en droit canonique à l'Université Grégorienne de Rome; M. l'abbé Jacques Gincé, vicaire à Grenville; M. l'abbé Pranas Jokubaitis, vicaire à Mont-Rolland; M. l'abbé Louis Roux, vicaire à Saint-Lucien; MM. les abbés Guy-H. Allard, Aurélien Boisvert et Jacques Joannette, professeurs au Séminaire de Sainte-Thérèse; Rév. Père Guillaume Berkers, s.c.j., desservant de Pointe-au-Chêne; Rév. Père J.-Marcel Bélanger, o.m.i., aumônier diocésain de la L.O.C., du Service de Préparation à la Vie et du S.P.M.

COMMUNIQUE
 de Son Exc. Mgr Emilien Frenette.

10e anniversaire des Obligations d'Épargne

Dans un mois, la dixième émission annuelle des Obligations d'Épargne du Canada sera lancée à travers le pays. C'est en effet de 1946 que date la première émission.

Grâce aux neuf Emprunts de la Victoire du temps de guerre, des centaines de milliers de Canadiens avaient contracté la sage habitude de pratiquer l'épargne par retenues sur leur salaire. Une fois la guerre finie, ils ont manifesté l'intention de continuer cette pratique, et les Obligations d'Épargne furent alors instituées.

Depuis lors, il s'est vendu 5.833.384 Obligations d'Épargne par retenues sur le salaire, et la valeur globale de ces achats se chiffre par \$1.369.795.750. Donc, plus d'un milliard et un tiers d'épargnes par de simples salariés, par des Canadiens et des Canadiennes qui, par le moyen commode de la retenue sur le salaire, se sont mis de côté de l'argent qui, vraisemblablement, aurait été dépensé d'une façon irréfléchie.

Un grand nombre d'autres particuliers ont acheté leurs Obligations d'Épargne à la banque ou chez le courtier. En tout et par tout, les Canadiens ont acheté 9.462.827 Obligations d'Épargne depuis 1946. Il y a lieu de prévoir que la 10.000.000^e Obligation sera achetée au cours de la campagne qui commencera le 17 octobre.

Les Canadiens ont décidément "pris le pli" de l'épargne. En fait, l'épargne personnelle dans les banques approche en ce moment les 6 milliards!



La piste d'envol Sikorsky de Canadian Pratt & Whitney Aircraft. Elle est située près de la division de la fabrication de moteurs d'avions et d'hélicoptères, à Ville Jacques-Cartier, en face de Montréal, sur le St-Laurent. C'est la seule piste du genre au Canada dans une région urbaine. La Canadian Pratt & Whitney vient d'acheter tout l'outillage et autre matériel qui avait été mis à sa disposition par le gouvernement canadien pour la construction des moteurs Wasp. De ce fait, elle devient l'une des rares compagnies canadiennes de construction aéronautique — sinon la seule — qui jouisse d'une entière autonomie financière et qui fonctionne sans l'aide de subsides de l'Etat.

F. G. MARCHAND INC.
 CIMENT "READY-MIX"
 PREPARE A SAINT-JEROME
 LIVRAISON RAPIDE SUR VOS TRAVAUX

Donnez-nous la quantité, l'adresse, la date et l'heure nous ferons le reste

TELS BUREAU : 5194
 320, ST-GEORGES
 PLAN : 8102
 COTE DALHOUSIE

SPECIALITES :
 FABRICATION D'ASPHALTE
 LA CIE D'ASPHALTE LAURENTIEN

Le secret est dans la BOUILLOIRE *

C'est dans la bouilloire de brassage que les ingrédients de choix — orge fraîchement moulu, houblon de la plus haute qualité, eau claire et limpide — sont habilement mélangés et "brassés au ralenti", selon le procédé secret de Brading. Le brassage au ralenti donne une bière aux

**COLLET PLUS RICHE
 AROME SUPERIEUR
 SAVEUR PLUS VELOUTÉE**

BRADING'S
 Alle

Brassée au ralenti = saveur plus veloutée

Des aubaines? Il en pleut chez votre
VENDEUR FORD-MONARCH
 "La pluie d'aubaines de septembre"

en fait d'AUTOS et CAMIONS USAGÉS

Vous ne retrouverez jamais l'occasion d'acheter une auto ou un camion usagé d'une telle qualité! Pendant tout septembre, les vendeurs Ford-Monarch vous offrent — pour un prix bien inférieur à la normale — les meilleurs véhicules usagés de l'année. C'est un choix extraordinaire d'autos et de camions de toutes catégories et de toutes marques (dont plusieurs étiquetés A-1), en parfait état de fonctionnement. La vente record des modèles Ford et Monarch 1955 a mis entre les mains des vendeurs Ford-Monarch le meilleur choix d'excellents véhicules usagés de leur carrière. Ne manquez pas une telle aubaine... hâtez-vous!

VOICI CE QU'ON A FAIT POUR TOUT VÉHICULE CLASSÉ A-1

- Des mécaniciens experts l'ont remis à neuf afin de lui assurer belle apparence et fonctionnement parfait
- On l'a vérifié soigneusement, au point de vue sécurité.
- On l'a catalogué au prix le plus avantageux qui soit.
- On l'a annoncé honnêtement, sans exagération, absolue.
- On lui a conféré une garantie de satisfaction.

VENEZ VOIR... ET HÂTEZ-VOUS D'EN PROFITER!

PONTIAC 1950 Coupé - Sedan (Radio) \$800.00	PONTIAC 1951 Deux Portes \$950.00	CHEVROLET 1951 Sedan \$950.00	METEOR 1951 \$1.000.00 Sedan
FORD 1954 Tudor \$1.750.00	FORD 1954 Fordor - Custom Automatic - Radio \$1.900.00	PLYMOUTH 1953 Station Wagon \$1.550.00	FORD 1954 Ranch Wagon Automatic - Radio \$2.100.00
FARGO 1950 1 Tonne - Express \$700.00	DODGE 1953 ½ Tonne - Pick Up \$1.000.00	DODGE 1950 ½ Tonne - Panel \$550.00	

SIMARD AUTOMOBILE INC.
 MONTEE MONTIGNY Tél. 3583 ST-JEROME

5 ans pour payer

BRÛLEUR À L'HUILE ESSO

- Versements mensuels peu élevés
- Minimum de frais de crédit
- Garantie Imperial Oil

Renseignez-vous auprès de votre vendeur au sujet du "contrat perpétuel" qui garantit vos livraisons d'huile à chauffage.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire téléphonique; vous y trouverez l'adresse du plus proche vendeur de brûleurs Esso.

Qui s'y connaît exige IMPERIAL!

ESSO
 IMPERIAL

NOUVEAU? NOUVEAU? ATTENTION AUX PROPRIETAIRES
 Chauffage à Air Climatisé "ESSO" installé dans votre maison pour aussi peu que 10% comptant, balance jusqu'à 5 ans pour payer

Téléphoner ou écrire à votre vendeur autorisé

LAURENTIAN OIL BURNERS
 R. ARCAND, prop.

462, rue St-Georges St-Jérôme Tél. 6574
 Ste-Marguerite, Ste-Adèle, St-Lin, Rawdon, Ste-Thérèse, Ste-Rose, St-Eustache, Oka

TELEVISION
Dépositaire des marques "PHILCO"
Admiral, R. C. A. Victor, Philips, Marconi
Garantie d'un an — Jusqu'à deux ans pour
payer — Appareil prêt en cas de
réparation
SPECIALITE: Service prompt et complet

CLEMENT LEGAULT
Magasin établi il y a 35 ans
STE-SCHOLASTIQUE — TEL. 42-W

L'AVENIR DU NORD
LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

Publié à Saint-Jérôme

Soutenons nos industries, elles sont un gage de prospérité de notre vaillante population ouvrière.

MAGASIN HARRY
annonce un rang choix de manteaux d'hiver pour
dames - Paletots d'automne pour hommes, à des
prix défiant toute compétition.
HARRY vous invite à ouvrir un compte
à crédit

MAGASIN HARRY
328, ST-GEORGES — TEL. 3463

Jeudi, 15 septembre 1955

LE CIVISME
Le milieu d'éducation

LA FAMILLE:
S'il est vrai que l'instruction civique se fait principalement à l'école, ne l'oublions pas cependant, l'éducation civique se fait d'abord dans la famille laquelle a un rôle primordial à remplir dans ce domaine. "C'est en grande partie dans l'enceinte des familles que se prépare la destinée des nations". (Arcanum). "La cité est ce que la font les familles". (Cicero). "Des fragments de familles brisées ne sont guère plus aptes à constituer une société saine qu'un conglomérat amorphe d'individus". (Pie XII, 1945). "La dignité et la sainteté de la vie conjugale et familiale est comme la colonne vertébrale de l'Etat". (Pie XII, 1946).

Par contre, l'incivisme paraît être le fait d'un manque d'éducation familiale. Une des formes les plus néfastes de l'incivisme est la délinquance. Or, des enquêtes statistiques prouvent d'une façon indiscutable que la quasi-totalité (88%) des jeunes délinquants proviennent de familles dissoutes, incomplètes ou dont la situation est, par quelque côté, anormale.

L'ECOLE:
Le civisme s'exerce, se pratique aussi à l'école. Il semble que la cour de récréation soit pour l'éducation civique un milieu plus favorable que la classe. La classe est, évidemment, l'endroit pour acquérir de l'instruction civique. La classe, toutefois, ne permet ordinairement que les échanges maîtres-élèves tandis que la cour de récréation est le champ idéal pour les premiers essais de vie en société. L'adulte est là, sûrement, pour diriger, surveiller la marche du jeu, mais les échanges, les réactions, les comportements se traduisent surtout entre camarades. Même si le surveillant ou le moniteur ne participe pas activement au jeu, sa présence demeure quand même indispensable. Une réaction non dirigée peut ressembler, en miniature à certains épisodes de notre monde actuel: activités solitaires ou collectives, absence ou présence de collaboration à l'entraide général. Comme dans le grand monde, on verra des maîtres et des disciples, des entraîneurs et des adeptes, des groupes, des factions, des disputes, des rivalités, des batailles, parfois suivies de défaites ou de victoires: c'est la primauté du droit sur la force qui est remise en question. "Qui a commencé le premier?" "Qui a été l'agent provocateur?" Il faudra des arbitres et... réparer les dommages.

LES LOISIRS:
En parlant de "loisirs" comme milieu d'éducation civique, entendons-nous bien sur ce terme. Quelqu'un qui se délassé à regarder jouer une partie de gouter n'aura pas grand'chose à faire pour exercer son civisme, sinon de rester assis. Par "loisirs", entendons un délassement où l'on prend une part active: lorsqu'un par exemple, qui fait partie d'une équipe de gouter ou de balle-molle et qui joue réellement. Il y a aussi une différence entre "loisirs" et "jeu". Un enfant aime à jouer pour dépenser un trop-plein d'énergie. Un adulte s'intéresse aux loisirs pour se délasser, se détendre, se reposer. Si telle est la raison d'être des loisirs, tel est aussi l'état d'esprit que doivent avoir ceux qui s'y adonnent: un esprit de détente, sans toutefois, aller jusqu'au relâchement; avec cet esprit de détente, ajoutons un esprit de compréhension réciproque, de collaboration, un certain souci de culture personnelle. Se perfectionner, c'est aussi rendre service à la société.

LA VIE QUOTIDIENNE:
L'éducation civique formée dans la famille, à l'école et par les loisirs doit se continuer, s'exercer, se traduire dans la conduite de notre vie quotidienne. Les occasions ne manquent pas. De nos jours, plus que jamais, le travail se fait en commun. Chaque ouvrier a une responsabilité vis-à-vis de ses compagnons de travail comme vis-à-vis de toute l'entreprise. L'ouvrier se doit de connaître son travail, c'est la formation professionnelle; il doit aussi s'appliquer à son travail, c'est la conscience professionnelle; il doit, enfin, être animé d'un véritable esprit d'équipe, tout en ne méprisant pas les autres groupements: c'est la solidarité.

Le civisme se traduit aussi par la politesse, vertu qui ne doit pas être simplement de surface, mais doit s'inspirer d'un véritable esprit de charité. La politesse, elle se pratique avec son entourage, avec ses voisins. Les transports en commun, les voyages d'agrément: autant d'occasions pour pratiquer la politesse, la courtoisie. La prudence elle-même se rattache au civisme. Que de fois on rappelle aux automobilistes que la plus élémentaire prudence leur commande de s'abstenir de boissons alcooliques s'ils doivent prendre le volant de leur auto. Un conducteur de véhicule a besoin, lui aussi, d'une formation et d'une conscience professionnelle.

Vianney DUPRE, pre-vic.

LA LOI DU BIEN-ETRE SOCIAL NE VISE PAS A FAIRE VIVRE LES FAMILLES PAUVRES MAIS A AIDER

"Nous ne sommes pas encore rendus à ce socialisme d'Etat et tant que le législateur n'aura pas manifesté son intention d'une façon plus formelle, les tribunaux ou les juges devraient demeurer les modérateurs de la législation actuelle".

C'est ainsi que s'exprimait M le juge G. Denis en rendant jugement, le 17 août 1955, dans une cause où un citoyen de Saint-Jérôme cherchait à faire réviser un jugement qui avait annulé dix cartes du Service Social dont il bénéficiait.

La Cité de Saint-Jérôme, représentée par son aviseur légal M^{re} Camille L. de Martigny, c.r., de l'étude de Martigny & Marchessault, contestait cette demande car il lui en aurait coûté environ trois mille dollars par année pour sa part contributive mais elle était prête à accorder trois cartes pour un an ce qui représente une somme d'environ neuf cent soixante-douze dollars (\$972.00).

Après l'audition de plusieurs témoins et les plaidoiries des avocats, le juge a pris la cause en délibéré pour rendre peu de temps après son jugement reproduit textuellement ci-dessous et qui ratifie la position prise par le Conseil Municipal de la Cité de Saint-Jérôme.

On a parlé de promiscuité mais il a été formellement établi qu'aucun fait particulier ne tendait ou ne tend à établir que le nombre d'enfants logés sous le même toit a causé ou cause quelque danger moral.

Quant à la question de santé physique, besoins pour vivre confortablement, la loi ne va pas si loin et n'est pas aussi impérative. La loi ne vise pas à faire vivre les familles pauvres mais à aider. Nous ne sommes pas encore rendus à ce socialisme d'Etat et tant que le législateur n'aura pas manifesté son intention d'une façon plus formelle les tribunaux ou les juges devront demeurer les modérateurs de la législation actuelle.

Inutile d'analyser toute la preuve, et tous les chiffres fournis. Les parties étaient présentes, elles

ont témoigné, et la preuve a même été sténographiée. Au surplus deux savants avocats ont conduit l'enquête et les débats.

Le juge soussigné en face de la preuve offerte et considérant le sens et la portée de la loi n'a aucune hésitation à réviser tous les jugements rendus. Ces jugements sont de deux catégories: premiers jugements accordant dix demandes et seconds jugements mettant de côté ces dix jugements. On connaît les raisons pour les premiers et les raisons pour les seconds.

Tous les jugements de la première catégorie sauf trois sont révisés et mis de côté et à néant. Quant aux trois qui sont exceptés, la corporation n'y a pas acquiescé mais antérieurement à la présente enquête, le 25 février 1955, la corporation a signé et accepté les trois cartes des enfants, G.M., C.M. et C.C.

De la part du Service Social on a soulevé la question de rétroactivité et la perte possible d'argent avancés en vertu des jugements rendus. C'est vrai partiellement au point de vue juridique. En effet on eût dû ne pas se prévaloir de jugements non conformes à l'esprit de la loi: on n'eût pas dû se rendre aussi loin et même placer aux études classiques un enfant, aux frais du gouvernement et de la ville de Saint-Jérôme; enfin la famille a une propriété sur laquelle il y a une équité: le tout sans compter une espèce de compensation par le fait que trois cas sont acceptés.

Les trois cas acceptés ou accordés le sont pour une période de douze mois seulement à compter du 25 février 1955.

Cette affaire vient en révision devant le soussigné par une demande ou requête écrite pour faire mettre de côté dix (ou plus) jugements rendus le ou vers le 25 mai 1955 les dits jugements annulant et mettant de côté tous les jugements antérieurs accordant l'aide sociale. Sur cette requête on a amené toute la question du mérite des causes d'un commun accord et non pas seulement les raisons de procédure pour faire annuler ces derniers jugements.

Que le juge soussigné accorde toute la requête pour faire revivre tous les premiers jugements qu'il n'en revise que sept en n'en laissant subsister que trois ou que la requête en révision ne soit accordée qu'pour trois laissant ainsi sept jugements, la procédure importe peu. Sous le mérite général trois cas sont accordés, déclarés indigents. Avec domicile légal dans la Cité de Saint-Jérôme, district de Terrebonne.

Par ces motifs,

J'accorde la requête en révision qui m'a été présentée pour trois cas à savoir: G.M., C.M., C.C.; je déclare ces enfants indigents pour la période du 25 février 1955 au 25 février 1956; je déclare que le domicile légal des dits trois enfants est en la Cité de Saint-Jérôme, district de Terrebonne. Je refuse la révision en fait et en droit des autres cas qui ont été mis à néant par les jugements du 25 mai 1955 ou sous une autre forme, ce qui revient au même, trois cas sont acceptés définitivement, en tout

Retraites fermées à Ste-Agathe-des-Monts

De septembre 1954 à juin 1955, 91 retraites furent préchées à la Maison des retraites fermées de Ste-Agathe des Monts, dirigée par les Pères Oblats de Marie Immaculée.

Le nombre des retraitants s'est élevé à 3664, soit 150 de plus que l'année précédente. De septembre à décembre 1955, 40 retraites sont au programme.

Dans la chapelle des retraitants, tous les mois, le deuxième jeudi, à 8.30 p.m., nous avons une heure sainte pour les anciens retraitants, les membres de leur famille et leurs amis.

Voici les dates des prochaines retraites pour couples mariés:

- 21 au 23 octobre
- 24 au 26 octobre.

"La maison de retraite fermée, est une école de prière, d'état de grâce et d'apostolat."
(S.E. Cardinal Villeneuve).

"Je conduirai l'âme dans la solitude et là, je lui parlerai au coeur" dit Jésus.

P.-E. Houle, o.m.i.
Directeur
Tél. 148

L'Association Professionnelle des Industriels

IMPORTANTE REUNION DE L'A.P.I. LE 22 SEPTEMBRE

La Régionale des Laurentides de l'Association Professionnelle des Industriels tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi, 22 septembre, à l'hôtel Lapointe, à St-Jérôme, à 8 h. du soir. On y fera les élections du bureau de direction et on y étudiera l'importante question de l'orientation de l'association. Tous les membres sont instamment priés d'y assister.

Production record de voitures anglaises

Au cours des six premiers mois de 1955, on a fabriqué un nombre record de voitures de tourisme et de commerce anglaises, annonçant récemment à Londres la Société des fabricants et commerçants d'autos. Le chiffre de 626,000 représente un sommet sans précédent et une augmentation de plus de 100,000 par rapport au chiffre de la même période de 1954.

et partout, savoir les trois cas mentionnés ci-dessus mais pour la seule période décrite ci-dessus seulement, quitte à y voir de nouveau, au mois de février 1956 s'il y a lieu. Le tout sans frais.

(Signé) GGERARD DENIS, JUGE DE DISTRICT.

Vraie copie (Signé) Gérard Denis J. de D.

EN ATTENDANT LA "VERTE"

Passage à Niveau

LA fermeture par le Canadien National du passage que les résidents du Boulevard Bruno Nantel utilisaient pour traverser les voies de cette compagnie, a causé beaucoup de tapage. A la suite de requêtes, le Conseil de ville a décidé de faire des démarches auprès de la Commission des Transports pour que pression soit faite pour la réouverture de ce passage par le Canadien National. La Cité offre de faire l'installation d'un passage à niveau et de voir à son entretien.

Les Ponts Viau et Lapointe

IL nous a été donné, lundi soir, de contempler le plan des nouveaux ponts, tel que tracé par les ingénieurs du département des Travaux Publics. De la rue Labelle, au coin de la rue St-Louis, la rue St-Joseph serait presque droite. Les terrains avoisinants seront à peine touchés, sauf sur l'île Perreault, où la maison sur la pointe, au nord de la rue, devra être enlevée. Si l'on en croit l'espérance de nos édiles, les travaux commenceront pendant l'automne, pour se continuer tout l'hiver.

Anomalies

SOUVENT, dans des programmes de travaux municipaux, qui s'échelonnent sur plusieurs années, il se présente des anomalies. Ceci se présente en particulier quand les trottoirs sont finis avant le pavage des rues. Quelle ne fut pas la surprise d'un propriétaire de la rue Parent, de constater, après que le pavage fut terminé, que son trottoir était trois pieds plus élevé que la rue. Il n'est plus question pour lui de remiser sa voiture dans son garage avant que les employés municipaux n'aient remédié à cette erreur. Comme dirait le maire, c'est mettre les chaussons par-dessus les chausseries. A un autre endroit, le trottoir a été fait en avant de la propriété voisine de celle où il était destiné, à la grande satisfaction de ce propriétaire. L'échevin Lapointe suggérait de le tirer avec un bulldozer. Moyen pour le moins radical de remédier à la situation.

Les noms de rues

COMME les propriétaires de la rue Nantel, dont on devait changer le nom, s'opposent à cette mutation, et les raisons qu'ils présentent à l'appui sont très bonnes, le Conseil a décidé de rester dans le statu quo. Il en est de même pour la rue Desjardins. Une solution serait d'éviter le doublement des numéros et par exemple d'utiliser des numéros de trois chiffres sur une rue et de quatre sur l'autre.

ATTENTION

Surveillez l'ouverture prochaine d'une nouvelle épicerie, à Saint-Jérôme. Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et la date d'ouverture vous seront données dans l'édition de la semaine prochaine.

RETENEZ VOTRE COPIE

Bureau: Tél. 3576 Arthur Trudel Tél. 8807

Maison Hervé Trudel
Directeur de funérailles
AMBULANCE
2 SALONS A ST-JEROME

136, Labelle, Tél. 9255 419, Labelle, Tél. 3802

TELEPHONEZ pour votre PRET en 1 visite

Exemples de prêts	15 MO.	24 MO.	36 MO.
Agent comptant que vous obtenez	154.19	229.59	278.56
Remboursement mensuel	\$12	\$28	\$40

Les prêts d'auto maxims ou pour d'autres pièces sont en papier, (C.C.)

Prêts de \$50 à \$750 ou plus

Personal Finance Co. QUI AIME DIRE OUI!
Deuxième étage, 26 RUE LEGAULT (Coin St. George), ST. JEROME
Téléphone: 4375 • Demandez le gérant qui dit oui
Ouvert le soir sur rendez-vous — téléphonez pour heures du soir
Prêts faits aux résidents des villes environnantes • Personal Finance Company of Canada

AVIS PUBLIC
NOUVELLE LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE
EXÉCUTOIRE LE 2 OCTOBRE 1955

Employeurs!—Les retenues sur les salaires, prévues par la nouvelle loi sur l'assurance-chômage du Canada, commencent le 2 octobre 1955.

Employés!—Bien que la nouvelle loi entre en vigueur le 2 octobre vous devez avoir acquitté, aux nouveaux taux, des contributions pendant au moins 8 semaines après cette date-là pour avoir droit aux nouvelles prestations. La durée minimum des prestations en vertu de la nouvelle loi s'établit à 15 semaines et la durée maximum à 34 semaines.

Voici comment la nouvelle loi vous intéresse:

Échelon des gains	Contribution de l'employeur et de l'employé (chaque)	Taux hebdomadaire des prestations	Gains hebdomadaires admissibles
Moins de \$9.00*	8¢	\$6	\$2
\$9 et moins de \$15	16¢	\$6	\$2
\$15 et moins de \$21	24¢	\$9	\$3
\$21 et moins de \$27	30¢	\$11	\$4
\$27 et moins de \$33	36¢	\$13	\$5
\$33 et moins de \$39	42¢	\$15	\$6
\$39 et moins de \$45	48¢	\$17	\$7
\$45 et moins de \$51	52¢	\$19	\$9
\$51 et moins de \$57	56¢	\$21	\$11
\$57 et plus	60¢	\$23	\$13

*Quand les gains sont inférieurs à \$9.00, la contribution (aux fins de la prestation) compte comme contribution d'une demi-semaine.

À retenir: l'assurance et l'emploi vont de pair. Ayez donc recours à votre Service national de placement.

Pour plus amples renseignements, consultez votre bureau national de placement.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE
J. G. Bisson, Commissaire en chef
J. J. Talon, Commissaire C. A. L. Murchion, Commissaire

BELAIR AUTO Ltée. 203, St-Georges, Tél. 4351

POUR ACHETER VOTRE AUTOMOBILE NEUVE ou USAGEE!

CHOIX... BAS PRIX... FACILITE DE PAIEMENT...

FORD 1951 \$1850	Chrysler 1951 \$1450	Plymouth 1950 \$950	Plymouth 1951 \$995
Plymouth 1951 \$1850	DODGE 1951 \$1050	Chrysler 1949 \$900	BUICK 1952 \$1250
Chrysler 1953 \$1950	FORD 1954 \$1850	Pontiac 1950 \$850	Mercury 1952 \$1150

30e ANNIVERSAIRE BOND

VENTE COMPLET SUR MESURE

Pantalon Supplémentaire — 30c —

Remarquez ces Prix Economiques:

- Ord. \$39.75 - pantalons supplémentaires: 30c Economie de \$13.20
- Ord. \$49.75 - pantalons supplémentaires: 30c Economie de \$17.20
- Ord. \$59.75 - pantalons supplémentaires: 30c Economie de \$21.20

\$39.75

2 PIECES Satisfaction garantie ou remboursement

RENE TOURANGEAU
269, DeVillemure ST-JEROME Tél. 4855

LOCATION AVEC PRIVILEGE d'achat à termes faciles

De Dactylographes "REMINGTON"

Procurez-vous la toute nouvelle machine à écrire portative

Venez essayer sa TOUCHÉ MAGIQUE épousant la forme des doigts...

Voquez son CHANGEUR de RUBAN simplifié et exclu. sif...
Constataz comme elle possède tous les avantages d'une grosse machine: MEME CLAVIER, MEME ROULEAU, etc...

SIGNEZ: 3459 ou rendez-vous à la

BIJOUTERIE BENOIT INC.
Vente — Réparation — Location de Machines à écrire
Machines à additionner et Caisnes enregistrees
Ameublement de bureau

285 ST-GEORGES — ST-JEROME

PROPOS FEMININS



Parade de mode sans précédent à l'Hôtel Lapointe

C'est mardi prochain, le 20 septembre, à 8.30 p.m. qu'aura lieu à l'Hôtel Lapointe une des plus belles parades de mode qui ait jamais été présentée dans la région. Nos élégantes pourront en effet se rendre compte des derniers décrets de la mode et se créer ainsi une bonne provision de rêves et de desirs pour les prochains mois. Cette parade aura ceci d'extraordinaire : elle sera complète en elle-même, c'est-à-dire que l'on y présentera non seulement des robes, mais aussi des fourrures, des bijoux, des sacs et des souliers. En somme chaque ensemble sera complet et soulignera les dernières tendances dans chacun des domaines que comprend une toilette féminine.

Les commentaires seront faits par Mademoiselle Huguette Proulx, artiste de la radio, de la scène et de la télévision que tous connaissent pour l'avoir vue à plusieurs émissions.

Les robes seront signées Margot Potvin, de St-Jérôme, les fourrures Reid Fourrures Inc., les fleurs Madeleine Dumoulin Eng., tandis que les chapeaux seront des créations de Yvette Brillon, les souliers et les sacs seront de Dior et les bijoux d'Edgar Charbonneau.

Bien des femmes sortiront de cette parade avec des étoiles plein les yeux. Reste à savoir ce qu'en penseront les pauvres maris auxquels tant de demande "d'une toute petite robe" de rien du tout parviendront durant les jours qui suivront.

Ne manquez donc pas de voir en elle-même, c'est-à-dire que l'on y présentera non seulement des robes, mais aussi des fourrures, des bijoux, des sacs et des souliers. En somme chaque ensemble sera complet et soulignera les dernières tendances dans chacun des domaines que comprend une toilette féminine.

Les commentaires seront faits par Mademoiselle Huguette Proulx, artiste de la radio, de la scène et de la télévision que tous connaissent pour l'avoir vue à plusieurs émissions.

Les robes seront signées Margot Potvin, de St-Jérôme, les fourrures Reid Fourrures Inc., les fleurs Madeleine Dumoulin Eng., tandis que les chapeaux seront des créations de Yvette Brillon, les

Note sur la mémoire

Vers la fin du 19e siècle, le Dr Sigmund Freud étonna l'étiquette de l'époque victorienne en déclarant inopinément que l'oubli du nom d'une personne provient d'une antipathie insoupçonnée de cette personne. Même si l'on a donné force protestations à cette théorie depuis les cinquante dernières années, des recherches prouvent que celle-ci est une des nombreuses raisons pour la phrase "Je ne me rappelle pas" est si courante.

Bien que la théorie du Dr Freud puisse être appliquée à des cas particuliers, l'oubli d'un message oral résulte généralement d'un manque d'attention. Voici quelques-uns des manquements usuels qui caractérisent plusieurs conversations, ne laissant aux participants qu'un souvenir bien vague des idées échangées.

En tombant immédiatement d'accord avec une personne, vous risquez d'éliminer une bonne partie de ce qu'il dit dans vos efforts mentaux pour développer son idée.

En étant immédiatement en désaccord, vous perdrez presque tout ce qu'il a dit en recherchant une objection.

En supposant immédiatement que vous connaissez tout ce dont il s'agit, vous soumettez à l'ennui et votre esprit se promène dans les nuages.

En voulant trop fortement créer une impression sur votre interlocuteur, vous ne l'écoutez pas attentivement.

Voici quelques conseils pour surmonter ces difficultés :

Ne jamais prendre de vives décisions. Toujours laisser une chance à son interlocuteur de développer complètement son sujet.

Ne pas se baser sur la personnalité, le physique ou le tempérament de son interlocuteur pour en juger les remarques. Toujours passer sur ces divergences pour apprécier ses idées.

Ne jamais supposer que, parce qu'un individu commet une erreur, tout ce qu'il dit par la suite ne tient pas debout. Toujours se rappeler que toute déclaration contient quelque vérité.

Ne jamais adopter une attitude impassible. Toujours essayer de se mettre à la place de celui qui parle ; voir la partie de sa logique dans l'estrade principale.

Ne jamais interrompre son interlocuteur. Toujours lui permettre d'achever le développement de sa pensée, ensuite le corriger, si nécessaire. Il pourrait fort bien nous traiter de fanatique et pourrait avoir raison.

"Eté 55"

A l'affiche d'Eté 55, mercredi 21 septembre à 8 h. 30 du soir, on présentera une pièce inédite de Roger Citerne, Coup d'Etat. C'est sans doute le premier texte présenté à la télévision où la véracité historique a été aussi scrupuleuse-

"Quatuors"

Une nouvelle émission dramatique, Quatuors, sera inscrite à l'horaire de CBFT à partir du 22 septembre, tous les jeudis soirs à 9 heures. A l'encontre de Quartet de Somerset Maugham, on ne présentera pas au cours de chaque programme quatre histoires différentes mais des histoires qui auront quatre épisodes chacune.

Le scripteur de cette nouvelle série est Robert Choquette qui abordera ce nouveau genre avec éclectisme et présentera aussi bien des pièces policières que dramatiques ou fantaisistes.

Il ne s'agit pas, pour l'auteur, d'offrir à la télévision une réplique du Curé de Village, mais bien au contraire d'oublier pour un temps les personnages de Métropole...

L'histoire qui débute cette semaine et qui se continuera les trois semaines suivantes est intitulée Elizabeth et nous décrit le drame d'un homme marié à une femme infirme et qui s'aperçoit un jour qu'il en aime une autre.

C'est Marcelle Lefort qui fera ses débuts à la télévision dans le rôle d'Elizabeth, tandis que Jacques Auger incarnera le personnage d'Albert, son mari. Jean-Paul Dugas, Françoise Faucher et Yvette Brind'Amour feront également partie de la distribution.

Actualité LITTÉRAIRE et ARTISTIQUE

La canalisation du St-Laurent

Des travaux gigantesques s'accomplissent pour ainsi dire sous nos yeux et n'attirent peut-être pas toute l'attention qu'ils commandent. Il s'agit de l'entreprise colossale de la canalisation du fleuve St-Laurent. Une série de quatre émissions voudrait en donner quelques aperçus, à compter de jeudi 22 septembre, à 9 h. 30 du soir, à CBFT, sous le titre : Refaire le fleuve.

On sait que les travaux de canalisation s'étendent sur 114 milles, soit de Prescott, Ont. jusqu'à Montréal. Ils dureront quatre ans et coûteront \$200 millions. De ce montant, il faudra environ \$165 millions pour la seule section de Lachine, qui va de Longueuil à Caughnawaga. On y construira un canal de dix milles de longueur, dans le Bassin de Laprairie, avec deux écluses, l'une à Côte Ste-Catherine et l'autre au pont Victoria, et des bassins de virage. Il faudra relever les ponts Jacques-Cartier et Mercier et réaménager le pont Victoria. Le but d'une pareille entreprise ? L'hon. Lionel Chevrier, président de l'Administration de la Voie maritime du

Saint-Laurent, l'exposait comme suit : "Le parachèvement de la Voie maritime Grands Lacs - St-Laurent à une profondeur de 27 pieds, assurera pour toujours une route entièrement fluviale pour le transport de nos denrées, à des frais considérablement réduits."

Les quatre émissions vont donner, grâce à des films et à des photos, une idée des divers travaux qui sont déjà en marche. Un historique du fleuve permettra de voir ce qui rend ces travaux nécessaires, et comment l'on se propose de surmonter les problèmes des canaux actuels et du niveau de l'eau. Sur carte géographique, l'on indiquera les travaux entrepris dans l'Ontario, notamment à l'île Barnhart, où l'on consacra \$700 millions pour le harnachement d'énergie hydro-électrique. On insistera naturellement sur les travaux qui affectent la région même de Montréal.

Cette série se fera avec le concours de M. Amédée Gaudreault, journaliste à "La Presse", qui, depuis un an, au jour le jour, les progrès de la canalisation et qui est devenu un spécialiste de ces travaux ; et de Raymond Laplante, commentateur de Radio-Canada. Autant que possible, l'illustration de ces émissions sera fournie en fonction même des émissions, et les renseignements seront précis et d'actualité. Ainsi les téléspectateurs pourront se faire une assez juste idée de l'ampleur de cette entreprise du siècle, la canalisation du fleuve. Réalisation de Jacques Landry.

LES PROGRAMMES DE TELEVISION (DE L'AVENIR DU NORD)

C B F T — Canal 2		LE JEUDI, 22 SEPTEMBRE	
LE DIMANCHE, 18 SEPTEMBRE	13.00 — maison" avec Rainu Télé-Journal A l'affiche demain	13.00 — Musique 5.30 — Mains habiles 6.00 — Musique 7.00 — Ce soir à CBFT 7.15 — Télé-Journal 7.30 — Toi et Moi 7.45 — La Cuisine de la bonne humeur 8.00 — Conférence de Presse 8.30 — Film "Oeil de demain" 9.00 — Quatuor 9.30 — Refaire le fleuve "Canalisation du St-Laurent" 10.00 — L'Heure du Concert Télé-Journal A l'affiche demain	13.00 — Musique 5.30 — "Valentin" 6.00 — Musique 7.00 — Ce soir à CBFT 7.15 — Télé-Journal 7.30 — Panorama 7.45 — Film "Sur du petit pont" 8.00 — Le Sport en revue 8.30 — Prends la route 9.00 — La Guerre des ailes 9.30 — Télé-Policière 10.00 — Répertoire long métrage "Port d'attache" avec Henri Dary 11.30 — Télé-Journal A l'affiche demain
LE LUNDI, 19 SEPTEMBRE		LE VENDREDI, 23 SEPTEMBRE	
13.00 — Musique 5.30 — La Vie qui bat 6.00 — Musique 7.00 — Ce soir à CBFT 7.15 — Télé-Journal 7.30 — Croisière "Paris-Alger" Le fond de votre pensée 8.00 — 14, rue de Galais 8.30 — La Biquade 9.00 — Au p'tit bonheur 9.30 — Théâtre Colgate Long métrage Télé-Journal Orson Welles et Nancy Guild 11.30 — Télé-Journal A l'affiche demain	13.00 — Musique 5.30 — "Le Tour du monde en 80 jours" 6.00 — Musique 7.00 — Ce soir à CBFT 7.15 — Télé-Journal 7.30 — Panorama 7.45 — Film "Le Sport en revue" 8.00 — Le Sport en revue 8.30 — Prends la route 9.00 — La Guerre des ailes 9.30 — Télé-Policière 10.00 — Répertoire long métrage "Port d'attache" avec Henri Dary 11.30 — Télé-Journal A l'affiche demain	13.00 — Musique 5.30 — "Le Tour du monde en 80 jours" 6.00 — Musique 7.00 — Ce soir à CBFT 7.15 — Télé-Journal 7.30 — Panorama 7.45 — Film "Le Sport en revue" 8.00 — Le Sport en revue 8.30 — Prends la route 9.00 — La Guerre des ailes 9.30 — Télé-Policière 10.00 — Répertoire long métrage "Port d'attache" avec Henri Dary 11.30 — Télé-Journal A l'affiche demain	13.00 — Musique 5.30 — "Le Tour du monde en 80 jours" 6.00 — Musique 7.00 — Ce soir à CBFT 7.15 — Télé-Journal 7.30 — Panorama 7.45 — Film "Le Sport en revue" 8.00 — Le Sport en revue 8.30 — Prends la route 9.00 — La Guerre des ailes 9.30 — Télé-Policière 10.00 — Répertoire long métrage "Port d'attache" avec Henri Dary 11.30 — Télé-Journal A l'affiche demain
LE MARDI, 20 SEPTEMBRE		LE SAMEDI, 24 SEPTEMBRE	
13.00 — Musique 5.30 — Les Aventures de David Balfour 6.00 — Musique 7.00 — Ce soir à CBFT 7.15 — Télé-Journal 7.30 — Variétés Salada 7.45 — Vaux étes témoin 8.00 — Michèle Fosse 8.30 — Cap-aux-sorciers 9.00 — Ma ligne malgène 9.30 — Long métrage "Armes Joyeuses" avec Albert et Lisette Lanvin. Télé-Journal A l'affiche demain	13.00 — Musique 5.30 — "Le Tour du monde en 80 jours" 6.00 — Musique 7.00 — Ce soir à CBFT 7.15 — Télé-Journal 7.30 — Panorama 7.45 — Film "Le Sport en revue" 8.00 — Le Sport en revue 8.30 — Prends la route 9.00 — La Guerre des ailes 9.30 — Télé-Policière 10.00 — Répertoire long métrage "Port d'attache" avec Henri Dary 11.30 — Télé-Journal A l'affiche demain	13.00 — Musique 5.30 — "Le Tour du monde en 80 jours" 6.00 — Musique 7.00 — Ce soir à CBFT 7.15 — Télé-Journal 7.30 — Panorama 7.45 — Film "Le Sport en revue" 8.00 — Le Sport en revue 8.30 — Prends la route 9.00 — La Guerre des ailes 9.30 — Télé-Policière 10.00 — Répertoire long métrage "Port d'attache" avec Henri Dary 11.30 — Télé-Journal A l'affiche demain	13.00 — Musique 5.30 — "Le Tour du monde en 80 jours" 6.00 — Musique 7.00 — Ce soir à CBFT 7.15 — Télé-Journal 7.30 — Panorama 7.45 — Film "Le Sport en revue" 8.00 — Le Sport en revue 8.30 — Prends la route 9.00 — La Guerre des ailes 9.30 — Télé-Policière 10.00 — Répertoire long métrage "Port d'attache" avec Henri Dary 11.30 — Télé-Journal A l'affiche demain
LE MERCREDI, 21 SEPTEMBRE			
13.00 — Musique 5.30 — Les Aventures de M. de La Fontaine 6.00 — Musique 7.00 — Ce soir à CBFT 7.15 — Télé-Journal 7.30 — Les As de la vitesse 7.45 — Le Club de pêche 8.00 — Pays et Merveilles 8.30 — Eté '55 9.00 — "Coup d'Etat" de Roger Citerne 9.30 — Lutte Long métrage "Les innocents dans la			

Un film de l'ONF sur l'or du Yukon

C'est toute une époque fabuleuse, une période fertile en aventures extraordinaires qui revient à la mémoire quand on prononce ces simples mots : la ruée vers l'or, le Klondike. A la fin du dix-neuvième siècle, des milliers de chercheurs sont venus gratter les ruisseaux du Yukon dans l'espoir d'y découvrir les précieuses pépites d'or. Ce fut pendant quelques années une quête frénétique de la richesse. Et lorsque cette aventure prit fin, les chercheurs croyaient avoir laissé bien peu d'or dans les cours d'eau du Yukon.

Il se trompaient : il y a toujours de l'or au Yukon. Grâce à l'emploi d'un matériel approprié, l'exploitation des terrains aurifères de cette partie du pays demeure rentable. Le sol de Hunker Creek, Bonanza, Quartz Creek, Sulphur, Eldorado, donne toujours de l'or. Et parfois, la découverte d'une pièce de monnaie datée de 1898 ou d'une breloque perdue il y a cinquante ans rappelle aux mineurs d'aujourd'hui le temps de la ruée vers l'or.

Mais les méthodes d'exploitation ont changé du tout au tout. Par exemple, sur le mont Paradise, on pratique l'abattage hydraulique. C'est-à-dire que de puissants jets d'eau déchirent la terre en profondeur et entraînent le sol dans les auges placées en contre-bas. Boue, gravier, cailloux sont emportés par l'eau tandis que l'or se dépose dans les rifles au fond des auges.

Ce sont les méthodes modernes d'exploitation de l'or au Yukon.

FAITES VOUS-MÊME DES MARINADES DE CHOIX EMPLOYEZ TOUJOURS LE VINAIGRE HEINZ



GRATIS! Bas Nylon

5 dessus (complets) de boîte GRANIX ou BOD, format géant, ou 10 dessus (complets) de boîte GRANIX ou BOD, format moyen.

PAS D'ARGENT

Les bas nylon, 51 GAUGE, 15 DENIERS, façonnés par un des plus grands manufacturiers du Canada, sont garantis parfaits. Pointures : 8½, 9, 9½, 10, 10½, 11. UNE SEULE COULEUR : La plus en vogue. Valeur réelle de \$1.50 la paire.

NOUBLIEZ PAS DE MENTIONNER LA PEINTURE EN ENVOYANT VOTRE COMMANDE.

Plusieurs autres primes à votre choix. Lisez la circulaire incluse dans chaque boîte. AUCUNE PRIME ECHANGÉABLE.

Si vous voulez être servi promptement, remplissez bien les conditions requises. Adressez à : GRANIX & BOD, rue Dorchester Québec, 2.

L'ECOLE DE BALLET DE ST-JEROME

direction : ALINE LEGRIS, fondatrice (diplômée de l'Académie Royale de Londres)

Ouverture des cours Lundi, le 3 octobre prochain Salle des Chevaliers de Colomb

Ballet classique — Préparation à la Télévision Nombre d'élèves limités et choisis

Pour informations : téléphoner à Mme O'Meara 6288 (15-22-29)



LA MODE MONTE A VOTRE TETE

De la plus haute élégance, nos chapeaux sont d'une forme fascinante et de riches textures.

VOYEZ

Notre assortiment pour la nouvelle saison

Chapeaux profilés de velours à bords relevés 2.95
Feutre Fedora avec couronne et bords tombants à 19.95
Calotte de feutre avec rayons de satin
Large "sailor" à décorations multiples

JEAN-PAUL BEAULIEU
295-A rue St-Georges T.él. 3565
ST-JEROME

Articles du ménage d'automne

Tide, .15 rabais, grand format .59

Fèves au lard Puritan, 15 oz. 5/1.00

Cire Johnson Super Gloss, 40 oz. 1.00

Nourriture pour chiens Dr Ballard's, 15 oz. 9/1.00

Cire en pâte IGA, 1 lb. 3/1.00

Fromage Gruyère Swiss, 8 oz. 3/1.00

Cocoa Fry's, bte, 1 lb. .81

Papier ciré Rap Rite, 100 pds 4/1.00

IGA

ISIDORE AUGER
164, Labelle Tél. : 3543

VIANDES TABLETTE

Jambon épaule, sans jarret, la lb. .39

Volailles à bouillir, fraîches abattues, la lb. .43

Chops de porc frais, bien préparé, la lb. .59

Fruits et Légumes - Bière et Porter - Viandes de choix

GRANDE VENTE COMMENCANT LE 15 SEPTEMBRE POUR FINIR VERS LE 10 OCTOBRE

50% de réduction en vous habillant dès maintenant pour l'hiver

POUR DAMES
Nous avons un grand choix de robes et manteaux.

POUR HOMMES
Pajamas - Habits - Pantalons - Chemises - Coupe-vent doublés - Coupe-vent en cuir ou en chambray - Salopettes - Chemises de flanellette.

POUR GARÇONS
Station Wagon - Pantalons de ski et chemises en flanellette.

POUR ENFANTS
Costumes de neige et manteaux.

PLACE DES AUBAINES
20, rue Legault (voisin Hôtel Maurice) Saint-Jérôme

COUPON-VALEUR
PLACE DES AUBAINES
Lingerie pour hommes, dames et enfants
20, rue Legault - St-Jérôme (voisin Hôtel Maurice)

Achetez pour \$40. à \$50. et obtenez une réduction de \$5.00 en argent en apportant ce coupon-valeur.

SPECIAL POUR L'ECOLE
TUNIQUES toutes grandeurs Rég. \$3.95 EN SPECIAL : \$2.25

VENTE A TERME SI DESIRE

Pour vos ANNONCES CLASSEES
servez-vous de
L'AVENIR DU NORD
ET DU
SUPPLEMENT DES VENTES
distribué dans tous les foyers de Saint-Jérôme

TARIF : \$0.03 cents le mot, minimum \$0.75
Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le lundi midi.

- UNE VENTE**
6 belles peaux d'ours pour \$150. S'adresser à : J. B. Violet, Lac Vert, La Concession, Co. Labelle. (p25-1-8-15)
- UNE VENTE**
Garage avec maison privée route No 11 Terrain 200 x 200 beau site pour motel. S'adresser à : L. Cole, L'Annoulation, Cité Labelle, Tél. 601 R. 15. (p8-15-22)
- LES AMBITEUX SEULEMENT DOIVENT REPONDRE A CE CI**
Avez-vous besoin de vendeurs pour vendre en démonstration nos 800 articles de tous genres. Nous vous fournissons l'entraînement. Nous payons une commission et bonus jamais vus jusqu'ici. Sur réception de votre demande nous vous enverrons catalogue et liste de prix. Écrivez sans plus tarder à : C. Ideal Import Ltd., 2200, rue Desjardins, Montréal 4, Qué., pour de plus amples détails. (8-15-22-29)
- UNE VENTE**
Cottage moderne, déclin américain, 4 grandes pièces, chauffage air conditionné. Intérieur frais peint. Galerie en pierre. Site idéal. Terrasse, gazon, Paroisse Cathédrale. Tél. 8642. (p8-15-22-29)
- A LOUER**
Logement chalet, bas 3 pièces et demi, \$35 par mois, Montée Montigny, St-Antoine. Ménage à vendre si désiré. Tél. 6427. (p15)
- FEMMES, FILLES DEMANDEES**
Beaux revenus assurés par la vente de produits de beauté. Expérience non nécessaire. Haute commission. Temps libre au plaisir. Catalogue illustré. Écrivez à : DORALINA COSMETICS COMPANY, 18 rue Ste-Catherine Est, Chambre 200, Montréal. (15)

A VENDRE
Propriété commerciale, comprenant magasin général, (épicerie, boucherie, vêtements, etc.), avec équipement moderne et logement, situé à La Minerve. Etabli depuis 22 ans. Bon chiffre d'affaires. Raison de santé. S'adresser à J. A. Bissonnette, La Minerve, Tél. 606-R-22. (p15-22A)

A VENDRE
Cottage, 8 appartements, situé au coin de Laflamme et Laviolette. Prix \$20,000. Léger comptant. S'adresser à Tél. 3571, St-Jérôme. (24-1)

POTINS...
(Suite de la page 1)
chambault jusqu'au 31 janvier, le nom du juge Irénée Lagarde n'apparaît pas.
Récemment, il y a eu dissension entre le juge Oscar Gagnon et le juge Irénée Lagarde; depuis, le juge Oscar Gagnon a démissionné et le juge Lagarde ne siège plus.

QUELQUES LIGNES
M. LA
Gatineau

VOTRE FILERIE EST-ELLE SURCHARGÉE ?

Supposons que vous possédiez un camion d'une demi-tonne. Pourvu que la charge ne dépasse pas la demi-tonne, vous comptez bien qu'il fonctionnera d'une manière satisfaisante aux vitesses normales.

Si vous le surchargez considérablement, vous ne vous attendez pas à ce qu'il fonctionne comme à la charge pour laquelle il a été construit. Vous n'exigerez pas non plus qu'un vieux camion porte une charge excessive.

Bien des gens qui s'objecteraient à surcharger leur camion ne semblent pas se rendre compte que la filerie de leur demeure peut elle aussi devenir surchargée. Ainsi faites le compte de tous les appareils électriques additionnels dont vous avez doté votre demeure au cours des derniers vingt ans et demandez-vous ce que vous avez fait pour permettre à votre filerie de porter toute cette charge supplémentaire.

Pour vous assurer que votre filerie est bien appropriée le premier pas à faire est de consulter votre électricien.

GATINEAU POWER COMPANY

CONSIDERATIONS SUR...
(Suite de la première page)

naliste demandait pourquoi le gouvernement de Québec n'a pas posé des conditions plus onéreuses aux Américains qui viennent chercher notre fer, vient de répondre substantiellement ceci : "Nous manquons de capital pour exploiter nos ressources naturelles et nous devons offrir aux Américains des propositions intéressantes, pour les amener à nous aider".
Or, c'est exactement la raison que donnaient, avant 1936, les gouvernements libéraux de la province de Québec.
Et c'est précisément ce motif que M. Duplessis et tous ses amis politiques dénonçaient alors comme néfaste, sur toutes les tribunes et dans tous les journaux de la province.
C'est à force de dénoncer violemment ce motif et de promettre une politique de ressources naturelles beaucoup plus favorable au peuple québécois qu'ils ont réussi à capter les votes de l'Électorat, puis à s'emparer d'un pouvoir si avidement convoité.

Eh! bien, le moment est venu de juger la conduite de M. Duplessis, à la lumière des principes traditionnels de la morale publique. M. Duplessis est absolument incapable de répondre au dilemme que voici :
Ou bien le gouvernement libéral de 1935 avait tort d'offrir des conditions avantageuses aux Américains, pour les induire à placer leurs capitaux; ou bien il avait raison d'attirer de cette façon chez nous le capital étranger.
Si le gouvernement d'avant 1936 avait tort d'accorder des faveurs aux Américains, pour les amener à placer leurs capitaux, M. Duplessis avait raison de les dénoncer, mais à une condition, cependant : celle de faire mieux, dans la suite.

Puis, en ne faisant pas mieux ou, plus exactement en faisant pire, M. Duplessis agit en véritable imposteur politique. C'est un homme capable de dire n'importe quoi pour conquérir le pouvoir, puis, une fois en possession de ce pouvoir tant désiré, il se moque de ses dénonciations les plus violentes comme de sa première chemise et viole ses promesses les plus solennelles faites au peuple.
Ca c'est épuisant.
C'est la pire canaillerie qu'un chef de parti puisse commettre au détriment du public.

Non seulement c'est trahir les intérêts matériels de la Province et du peuple québécois; mais c'est donner l'un des pires exemples d'immoralité publique jamais enregistrés dans l'histoire d'aucune démocratie parlementaire.

Examinateur maintenant la seconde hypothèse du dilemme :
Si au contraire, les gouvernements d'avant 1936 avaient raison d'attirer ici le capital étranger, en lui offrant des conditions attrayantes pour l'exploitation de nos richesses naturelles M. Duplessis a eu tort de dénoncer cette politique, d'en faire un grand cheval de bataille, puis de semer dans le peuple l'impression fautive qu'une bonne politique était mauvaise.
A tous les points de vue, la tactique était condamnable.
Personne n'a le droit — pas même les politiciens oppositionnistes — de combattre à mort une politique bonne en soi, la Province ayant besoin que l'on réalise à son profit des politiques fructueuses.
Et, en outre, dire au peuple qu'une politique est mauvaise, quand on la sait bonne et qu'on a l'intention de la garder, même de l'accroître, le jour où l'on gouvernera la province, voilà une manière scandaleuse de faire l'éducation politique d'un électeur.
Si la démocratie ne produit pas, dans la pratique tous les bons fruits dont elle est théoriquement capable, l'explication de cette demi-faillite est bien simple; c'est qu'un certain nombre de politiciens manquent lamentablement de sérieux.
Et M. Duplessis est précisément le prototype de politiciens manquant de sérieux au point de dire n'importe quoi en vue de capter ou de garder le pouvoir.
Voilà pourquoi, depuis vingt ans, notre chère province est le théâtre d'une tragédie immorale, comme bien peu d'États démocratiques en ont connu.
Eugène L'HEUREUX.

tout. Mais pour cela, il faut orienter la production, la stabiliser elle-même. M. Robert étudia ici les facteurs de la variation des emplois. C'est généralement la demande qui influe davantage sur la production. La demande est elle-même commandée par de nombreux facteurs psychologiques et autres. Malgré tout, la compagnie "General Electric" a réussi à stabiliser les emplois dans plusieurs secteurs, comme, par exemple, celui des ampoules électriques : le même personnel produit à l'année longue des ampoules électriques, malgré que le gros de la demande se produise en hiver. Après avoir signalé plusieurs autres exemples du même genre, il fit l'historique des plans de salaire annuel garanti et il les analysa brièvement. Il en conclut que le salaire annuel garanti devrait être universel. Sans doute, y a-t-il l'assurance-chômage, mais elle devrait être limitée au chômage de courte durée et ses prestations devraient être telles qu'elles secourent vraiment le chômeur, sans cependant l'inciter à demeurer en chômage.
Le conférencier rappela ensuite qu'un chef ouvrier américain a déclaré que, tôt ou tard, bon gré mal gré, les entreprises viendraient à être forcées de donner le salaire annuel garanti.
M. Robert résuma brièvement la demande de salaire annuel garanti qui a été adressée à sa compagnie et qui a été refusée.
Étudiant ensuite le salaire annuel garanti à la lumière des principes posés au début, M. Robert constata que la formule actuelle n'est pas universelle; seuls certains secteurs de la main d'œuvre en bénéficient. Elle n'est pas équitable pour les employés, parce que si une compagnie comme "General Electric" était forcée de le donner, elle pourrait, à cause des charges financières qu'il implique, donner ses travaux à sous-contrat à des entreprises non-assujetties au salaire annuel garanti. Enfin, la formule est injuste pour les compagnies, parce que toutes ne sont

ENCAN PUBLIC

Il sera vendu par encan public
Mercredi le 21 septembre
1955, à 11 hres a.m. à la ferme de Rosemère propriété de

M. EUGENE CHARBONNEAU

1223 Grande Côte, Rosemère, Co. Terrebonne
75 vaches Hereford, (animaux à boucherie) 30 veaux Hereford, 5 chevaux de travail, 1 presse International avec moteur pour presser sur le champ, 1 tracteur McCormick Deering, 2 silos, 1 camion, 1 moulin à marteau neuve, 55 tonnes de foin pressé et tout le roulant de la ferme au complet.
Les conditions seront de \$25.00 comptant et au-dessus de ce montant 9 mois de crédit avec billet endossé à la demande du propriétaire. 2% d'escompte pour du comptant.
M. ARMAND CHARBONNEAU sera l'encaneur
72a rue St-Louis St-Eustache Tél. 3537

LES IMMEUBLES LAURENTIENS

FRS. PELLETIER, PROP. ENRG.
2 logements 1-5, 1-3 pièces, sur terrain 60 x 120 avec hangar, prix \$6,300.
Propriété commerciale, comprenant restaurant, fixtures, marchandises, avec petit logement, près église St-Lucien, prix \$4,200.
Bungalow neuf, moderne, 4 pièces, avec garage, chauffage central, situé Corvion, Blvd Labelle, prix \$11,500.
Propriété commerciale, 2 logements, 1-5, 1-4 pièces, avec magasin, épicerie, restaurant, fixtures, marchandises, prix \$14,000.
Le rendez-vous des acheteurs et vendeurs d'immeubles
304-A, rue St-Georges ST-JEROME Tél. : 4712 - 5404

pas sur le même pied. "L'aspect de concurrence monopolistique dans l'industrie de l'automobile explique peut-être pourquoi elle s'est permis d'acheter la paix industrielle à un prix qui risque de compromettre le reste des industries".
Il serait de plus nécessaire qu'en même temps que nous nous rendions compte des besoins pour la consommation domestique, nous nous rendions aussi compte des besoins industriels actuels et futurs. Dans une étude semblable, il faut absolument tenir compte de l'expansion de la Cité pour une période d'au moins vingt ans, ce qui nécessite des conduites-matresses de plus grandes dimensions.
Nos honoraires professionnels pour la préparation des plans, profils, estimations du coût, formulés de soumission, cahiers des charges, tant pour l'étude générale d'approvisionnement d'eau que pour l'étude générale de votre système de distribution actuel et futur, seront basés sur le tarif minimum exigé par la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec, d'après le coût estimé du projet, ou dans le cas d'exécution des travaux d'après le coût total de l'entreprise. Suivant les décisions de votre Conseil et l'acceptation par le Ministère de la Santé de la Province de Québec et le Ministère des Affaires Municipales, d'une méthode d'approvisionnement ou d'une autre et des additions et change-

NECESSITE D'UN...
(Suite de la première page)

savoir de façon définitive laquelle de ces trois méthodes doit être adoptée, en considérant la qualité de l'eau, la quantité maximum à obtenir en tout temps avec les exigences de la Canadian Underwriters Association, le coût par mille gallons livrés à l'entrée de la conduite maîtresse, de la Cité de Saint-Jérôme. Chacune des méthodes étudiées devra nécessairement recevoir l'approbation du Ministère de la Santé Provinciale, quelle que soit la valeur financière ou autre d'une méthode, elle devient inacceptable si elle n'est pas approuvée par le Ministère de la Santé Provinciale.
Nous avons eu l'occasion, à différentes reprises de jeter un coup d'oeil assez complet sur votre distribution d'eau et les dimensions des conduites. Nous sommes convaincus qu'il est devenu nécessaire pour la Cité de Saint-Jérôme qu'une étude complète de tout votre système de distribution soit faite le plus tôt possible, afin que tous les quartiers de la Cité de Saint-Jérôme soient desservis de façon adéquate, non seulement pour l'eau

nécessaire aux besoins domestiques mais aussi pour satisfaire les besoins d'eau en cas de feu et les exigences de la Canadian Underwriters Association qui, comme vous le savez, régissent les taux d'assurance contre le feu.
Cette surveillance complète des travaux comprendra la consultation au bureau des Ingénieurs; visites sur chantier; service des ingénieurs, assistants-ingénieurs et inspecteurs sur le chantier; préparation des estimations mensuelles et finales, ce taux minimum ne comprendra pas le coût des essais des matériaux et des sondages qui sera payé en plus. Cette rémunération sera payée au fur et à mesure de la marche des travaux.
Quant au paiement de nos honoraires professionnels pour la préparation des plans, cahiers des charges, etc., nous consentons, si votre Conseil décide de ne pas exécuter les travaux immédiatement à recevoir le paiement de nos honoraires répartis sur une période de trois années. D'habitude, nous demandons à ce que le propriétaire consente à signer avec notre bureau un contrat dont le coût sera payé par nous. Il est entendu qu'en ce qui concerne l'approvisionnement, quoique notre étude peut porter sur diverses solutions, le taux de paiement ne s'appliquera que sur le coût total de la solution définitive, adoptée par votre Conseil et par le Ministère de la Santé et par le Ministère Municipal Provincial.

Au retour de l'école
servez à vos enfants un bon verre de LAIT
LE SEUL ALIMENT COMPLET!
Crémérie St-Jérôme L.TÉE



LOUIS MIGNAULT
ARPENTEUR - GEOMETRE
533, AVENUE PARENT. — TEL : 596 — SAINT JEROME

ETHIER & DUHAIME
Ingénieur Conseil — Arpenteur-Géomètre
Tél. : Bureau 3501 Tél. : Rés. 4237

LOUIS NICOLAS
Architecte
Bureau : 298 RUE LABELLE — Suite 5
Résidence : 420, MELANÇON, ST-JEROME, Qué.
TEL : 3412 VIE, FEU, VOL, AUTOMOBILE, ETC

BELANGER & VIAU
Assurances générales
COIN ST-GEORGES ET LATOUR, SAINT-JEROME

VERMETTE & VERMETTE
NOTAIRES
6669, RUE ST-DENIS
NOUVEAU No. Tél. : Victoria 2692 MONTREAL

Armand Parent
A. P. A.
Comptable-Vérificateur Autorisé de la Commission Municipale de Québec
Classe "A"
Bureau : 244 Avenue Parent
Rés. 389, boulevard Melançon
Tél. : 3671 — Rés. 3692 SAINT-JEROME, Qué.

CREME GLACEE
Comptoirs
ICE CREAM
Crémérie de Terrebonne
Tél. 434-J, Terrebonne

LORENZO DUBREUIL
Tél. 3377 St-Antoine des Laurentides
Représentant des machines agricoles "MASSEY-HARRIS" et "FERGUSON"
Accessoires de fermes et appareils électriques "BEATTY"
— Vente et service —
Transport général Matériaux de construction
CHARBON — Peintures "CHATEAU"

ATTENTION
• Bains • Toilettes
• Eviers
• Réservoirs à eau chaude
Les plus bas prix à la
Ferronnerie St-Lucien
89, St-Georges - Tél. 3968 (Ind.)

LES TRAVAUX...
(Suite de la page 1)

Domaine	880 "
Juteau	410 "
Total	4170 pieds

A l'entrepreneur Albert Brière les rues suivantes :

Laviolette	3020 pieds
Léveillé	920 "
Labelle	650 "
St-Georges	1075 "
Ile Idéale	2360 "
Danis	410 "
Total	8435 pieds

Les travaux de la rue St-Georges, de Forget à Leclair sont commencés ce matin par A. Brière, rue Labelle par la pelle Lemay, les puisards seront déplacés par l'entrepreneur au prix de \$60.00 chacun, la cité fournissant les matériaux nécessaires au raccordement.
Rue Laviolette le terrassement sera fait par l'entrepreneur pour le trottoir et pour la rue au coût de 10% pour l'administration, les puisards seront faits de la manière la plus économique sous la direction du Surintendant, soit au complet par l'entrepreneur pour creusage seulement à la v.g. cube, et pose par la cité.

Nous sommes en position de commencer cette étude maintenant et de la pousser avec toute la célérité possible, si votre Conseil consent à nous confier ce travail.

Nous désirons vous remercier pour nous avoir donné l'occasion de vous soumettre cette proposition. Nous sommes à votre entière disposition pour en discuter davantage et pour éclaircir certains points si vous le désirez.
Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Lucien Letendre, Ing. P.
pour :
LALONDE, GIROUARD & LETENDRE, Ingénieurs conseil.

LEGault & LEGault
AVOCATS et PROCUREURS
L. L. Legault, C.B. — 295 Rue MAIN — LACHUTE
Fernand LEGault, C.B. — LACHUTE
Guy Legault, B.A., LL.B., 10 ouest rue St-Jacques, Montréal Tél. : MA 3866

LOUIS MIGNAULT
ARPENTEUR - GEOMETRE
533, AVENUE PARENT. — TEL : 596 — SAINT JEROME

Montréal Edifice Marchand St-Jérôme
RAYmond 2-0539 298, Labelle, Suite 4 7821

LOUIS NICOLAS
Architecte
Bureau : 298 RUE LABELLE — Suite 5
Résidence : 420, MELANÇON, ST-JEROME, Qué.
TEL : 3412 VIE, FEU, VOL, AUTOMOBILE, ETC

BELANGER & VIAU
Assurances générales
COIN ST-GEORGES ET LATOUR, SAINT-JEROME

J.-M. Vermette, B.A., LL. L. Gérard Vermette, B.A., LL. L.
Résidence : SAINT-JANVIER, COMTE DE TERREBONNE Tél. : Talbot 3-7356

Armand Parent
A. P. A.
Comptable-Vérificateur Autorisé de la Commission Municipale de Québec
Classe "A"
Bureau : 244 Avenue Parent
Rés. 389, boulevard Melançon
Tél. : 3671 — Rés. 3692 SAINT-JEROME, Qué.

CREME GLACEE
Comptoirs
ICE CREAM
Crémérie de Terrebonne
Tél. 434-J, Terrebonne

LORENZO DUBREUIL
Tél. 3377 St-Antoine des Laurentides
Représentant des machines agricoles "MASSEY-HARRIS" et "FERGUSON"
Accessoires de fermes et appareils électriques "BEATTY"
— Vente et service —
Transport général Matériaux de construction
CHARBON — Peintures "CHATEAU"

Décès et funérailles de Madame Jean B. Vermette

La semaine dernière eurent lieu en l'église Ste-Paul à St-Jérôme les imposantes funérailles de Madame Jean-B. Vermette née Elmira Coulombe. Elle est décédée à l'hôpital de St-Jérôme à l'âge de 48 ans et 11 mois après une courte maladie.

Précédée de 2 landaus de fleurs la dévouée mortelle quitta les Salons Trudel et Fils pour se rendre à la rue St-Charles lieu de raiilement.

LE DEUIL

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, son fils Jean-Pierre, son gendre Raymond Longpré, son frère Roméo Coulombe, ses beaux-frères José Limoges, Abd. Sevonty, Edouard Vermette, Reg. Pippin, Georges Demers et Henri Lauzon.

LE SERVICE FUNÈBRE

Une délégation des Dames de Ste-Anne précédait la dépouille à son entrée à l'église et M. le curé Albert Lemay fit la levée du corps. M. l'abbé Ferdinand Coursol vicaire à Ste-Scholastique et cousin de la défunte célébra le service assisté de MM. les abbés Albert Lemay et A. Allard, diacre et sous-diacre.

La chorale sous la direction de M. Eug. Richer exécuta la messe de Perosi-Yon.

LE CORTÈGE

Parmi la foule nombreuse qui formait le cortège, on y remarquait : MM. Léo, Paul et Georges Caron, Fernand Major cousins, A. Boulay, A. Couillard, Josaphat et Jean-Louis Lorrain, Sylvio Demers, Ant. Bourgeois, Rol. Tremblay, F.

De nouveau deux piétons sont heurtés par des autos

Dans le premier accident de ce genre, le cycliste a été épargné et s'en est tiré sans blessure. On ne peut en dire autant de sa bécanne. Il s'agit en l'occurrence de Bernard Allard, 17 ans, 438 Melançon. Les agents Marc-Aurèle et Gérard Lebeau ont obtenu le numéro de licence de l'automobile dont le chauffeur a négligé d'arrêter après l'accident, survenu vendredi soir, au coin de l'Avenue Parent et de la rue Ste-Anne.

Le second accident a été beaucoup plus grave de conséquences. Une fillette de six ans, Lise Dupras, dont le père M. Jean-Paul Dupras réside à 422 Labelle, a voulu traverser la rue en face de la demeure de ses parents, dimanche matin vers 10.15 hres. Le trafic montant était très dense. Après s'être faufilée entre les voitures, elle faisait irruption sur l'autre côté de la rue, où une automobile conduite par M. Albert Gilbert, 315 rue Galt, Montréal a renversé, la faisant rouler sous le choc. Le Docteur Bernard Tremblay se trouvant par hasard sur les lieux, porta la fillette chez elle où il lui donna les premiers soins, et la transporta ensuite à l'Hôtel-Dieu.

Le Salon de l'Electricité

Le Cinquième Salon de l'Electricité, qui sera tenu au Palais du Commerce de Montréal, du 20 au 24 septembre prochain inclusivement, promet d'instituer des innovations intéressantes cette année, et elles ne devraient pas manquer d'attirer nombre de gens qui portent un intérêt constant à l'évolution graduelle et continue de la science de l'électricité.

Le public aura l'avantage d'aller y puiser non pas une, mais plusieurs leçons de choses et c'est pourquoi les organisateurs de cette manifestation annuelle de l'électricité ont appuyé principalement sur le thème éducatif.

Comment le public, un profane en la matière après tout, peut-il établir si telle ou telle prise de courant peut libérer le débit d'ampères suffisants pour mettre en oeuvre une quantité quelconque d'accessoires électriques, sans qu'il se produise de ralentissement dans leur rendement ?

La salle très vaste du Palais du Commerce où se tiendra le Salon de l'Electricité, sera subdivisée de manière à y classer les appareils par groupements spéciaux et distincts. Le kiosque de la Ligue Electrique du Québec, avec le concours des compagnies Westinghouse, Canadian General Electric, Northern Electric, de M. Roland Perron, René Paré et autres, comportera l'installation d'une cuisine moderne, d'un vivoir et d'une buanderie, munis de tous appareils des plus modernes, afin de démontrer aux visiteurs en quoi peut consister la quantité d'ampères requis par l'addition d'accessoires modernes. Que de fois ne nous a-t-il pas été donné de constater que certains appareils groupés dans une même pièce, s'alimentant d'électricité à une même source, marchaient au ralenti, parce que justement l'installation d'alimentation électrique était insuffisante, parfois défectueuse, d'où risques d'incendies, de surchauffage, ou encore les fusibles sautaient.

Après l'effort, rien ne repose comme une Crown & Anchor. Vous aimerez cette bière légère et pétillante. Vous direz, comme tant d'autres: "Cette bière est MA bière!" C'est la bière de riz parfaite... et

MOLSON'S CROWN & ANCHOR LAGER BREWERY LIMITED

C'est un produit MOLSON

Pour bâtir la Cité ouvrière

JOURNEES D'ETUDES :

Contrairement à ce qui a été annoncé déjà, les deux journées d'études n'auront pas lieu à Mont-Rolland, mais à Ste-Agathe des Monts, au Foyer des retraités fermées.

L'ouverture se fera le 17 septembre à 1.30 hre p.m. et la fin des études aura lieu le 18 à 4.30 hres p.m.

A part la présentation du programme religieux et social, il y aura des nouvelles du Centre d'entraînement et des échanges de vue sur la Semaine Nationale des Jeunes Travailleurs qui aura lieu cette année du 25 septembre au 2 octobre 1955.

DEPART :

Nous avons appris avec peine le départ de deux aumôniers de nos sections de J.O.C. du diocèse. Ce sont MM. les abbés René Gagnon de Ste-Adèle, qui exercera son ministère à la Cathédrale de Saint-Jérôme et Jacques Gince de Mont-Rolland qui s'en va à Grenville.

Les desseins de la Providence sont insondables, nous nous inclinons devant Sa Volonté.

Nous remercions notre gratitude en disant un merci sincère à ces deux aumôniers donnés entièrement à la cause jociste, ils croient en la J.O.C. et donnent confiance à des jeunes qui sont tout de même capables d'être de vrais chrétiens au XXe siècle.

Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouveau ministère.

Le Comité diocésain J.O.C.F. de Saint-Jérôme.

REFLEXIONS

GENS PRATIQUES. Pour les gens pratiques, les idées logent dans les nuages. Ils oublient que parfois elles en descendent sous forme de bombes. Cruelle façon de ramener des réalistes à la réalité!

AVEU. Avouez-vous ignorant sur un point, on vous croira plus facilement que sur les autres.

INSTITUTIONS. Les faibles s'accrochent mieux que les autres des institutions puissantes.

JOIE. "On ne donne pas ce qu'on n'a pas". L'apôtre doit faire mentir ce proverbe. Il lui faut rendre les autres heureux au moment où il est à la recherche de sa propre joie.

LACHETE. Les lâches ont dans la faiblesse des coquins une confiance incurable.

LANGUES. Parce qu'ils diffèrent de tempérament, les peuples ne peuvent parler la même langue, même quand ils emploient les mêmes mots. Le Français, qui regarde le monde pour son plaisir, pense que le "man of vision" est un poète. L'Anglais, quand il est "contemplating", ne fait que caresser un projet : sa "vision" n'admire pas le fleuve écumant, elle y couche un barrage.

MODESTIE. La modestie est la grande habileté qui consiste à se faire petit. Ce qui n'exige pas de se dire ou de se croire tel. C'est avant tout une nécessité sociale, qu'il ne faut pas toujours prendre pour une vertu. L'humilité, elle, ne figure pas dans les manuels d'étiquette, parce qu'on n'est pas humble devant les autres mais devant soi-même et son Dieu.

LECTEUR. Lecteur, enfant gâté, consommateur insouciant, tu ne soupçonnes pas ce qu'a coûté le mot juste!

REMORDS. Une époque est saine quand les pourceaux y gardent le sens du remords.

MYSTERE. Un enfant voit son ombre. Il avance, se retourne, recule sans réussir à se défaire de ce bonhomme qu'il frappe du pied. Il s'étonne. Nous rions. Nous, nous comprenons ce phénomène si naturel. N'est-il pas naturel que dans la nature tout soit si naturel? La naissance, la vie, la lumière, seuls les enfants et les sages s'en étonnent.

NATIONALISME. Seuls les esprits timides et les hypocrites se disent contre le nationalisme. Tous les peuples que l'on respecte sont nationalistes. Et le nationalisme accusé d'étroitesse n'a souvent commis d'autre péché que de résister à des nationalismes voraces.

Les ventes de Linoleum anglais doublent au Canada

Le Canada a acheté plus de deux fois plus de linoléum anglais, pendant les six premiers mois de l'année, que pendant la même période de l'an dernier. De fait, les exportations de linoléum et de couvre-planchers à base de feutre, pendant la première moitié de 1955, ont dépassé celles de toute l'année 1954. Le Canada est maintenant le meilleur client de l'Angleterre, après l'Australie, pour ces produits. Ces faits se trouvent dans la statistique la plus récente publiée par le Board of Trade à Londres.

A 5.30 hres dimanche après-midi, les agents Bélanger et Brind'Amour étaient appelés sur la rue Fourmier, en face du numéro 448 pour une collision survenue entre les voitures de M. Ernest Morand, 2173 Tillemont, Montréal et André Finlay Desrosiers, 721 Morin, Ste-Adèle-en-Haut.

Une heure plus tard, le constable Gilbert Lebeau prenait connaissance d'un accident sur la rue Labelle au coin de la Rivière, entre Gaston Deschatelets, 810 Painchaud, Québec et Paul Ruth, 2495 Van Horne, Montréal.

Faites vos plans avant les vacances... vous ne vous en voudrez pas après

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

MA BANQUE

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHERES DE LA VIE DEPUIS 1817

tout juste arrivé chez...

VICTOR PICHE Le TV

RCA VICTOR 1956

MERVELLEUSEMENT DIFFÉRENT... ÉTONNANMENT SUPÉRIEUR

"TOWNSMAN 21" AVEC IMAGE PROFONDE

AMÉLIORÉ DE 7 FAÇONS

- 1 Lampe-image aluminisée "Image Profonde" de 90°
- 2 Sensibilité et stabilité accrues
- 3 Brillance meilleure
- 4 Meilleur contraste
- 5 Meilleur entrelacement
- 6 Syntonisation plus facile
- 7 Meilleure tonalité

LA PLUS GRANDE VALEUR AU CANADA EN TELEVISION!

VENEZ CONSTATER SANS DÉLAI L'EXCELLENCE DU PREMIER RCA VICTOR 1956!

SOYEZ PRETS AVEC VOTRE T.V. POUR LES PROGRAMMES

- LA SERIE MONDIALE
- LES PLUS BAS PRIX
- LES ALOUETTES
- CONDITIONS FACILES

Vous n'avez qu'à choisir le montant qui vous convient à payer par mois. Pouvez-vous exiger meilleures conditions!

VICTOR PICHE

Vente et Installation — Visitez notre grande salle d'exposition — SERVICE —

216, rue Labelle — Tél. 3765 — Saint-Jérôme

PRENEZ... VICHY CELESTINS

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

Pour votre FOIE... VOS REINS... votre DIGESTION.

L'EAU QUI FAIT... DU BIEN

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER.

Méfiez-vous des imitations!!! Exigez CELESTINS.

Représentants exclusifs pour le Canada: HERDT & CHARTON INC., MONTRÉAL

Gagnant du Concours Brading



M. Paul Gros d'Aillon, gagnant du récent concours de publicité Brading dans les journaux du Québec, est ici photographié alors qu'il reçoit son prix un chèque de \$100 des mains de M. R. A. Cauley, agent de publicité de la Brasserie Brading Limitée.

M. Gros d'Aillon, rédacteur du journal Le Peuple, de Montmagny, est déclaré très heureux du succès remporté par le concours Brading. Cette initiative a permis aux journalistes de faire valoir leurs talents dans un domaine qui leur est très familier, et la réponse enthousiaste témoigne du soul de coopération des journaux du Québec.

Baseball... Baseball... Baseball... Ligue Junior Otéjiste

Les Castors gagnent la première partie de la finale mais les Lions répliquent avec deux victoires consécutives et s'assurent du championnat.

Par Yvan Filiatrault

Mercredi le 7 septembre, les Castors du Domaine se sont surpassés pour écraser les Lions de St-Jérôme au compte de 11 à 4, dans la première partie d'une série de 2 de 3. Malgré leur avance suffisante de 8 points à la première manche, ils ont continué à batailler ferme en donnant un magnifique support à leur lanceur, Réal Fugère. Dans cette partie, Pierre Goyer, Bill Jennings, et Gilles Brunet se sont signalés au bâton pour les Lions, de même que Armand Corbeil et Conrad Dépatie, pour les Castors.

Mais le dimanche suivant les Lions ont vengé cet échec en battant difficilement les Castors au compte de 4 à 2. Pierre Goyer, le seul lanceur gaucher de la ligue, a très bien espacé quatre coups sûrs pour remporter sa deuxième partie du détail. Guy Martin et André Filiatrault ont conduit l'attaque offensive des Lions avec trois et deux coups sûrs respectivement.

Le lendemain soir, dans la dernière partie de la finale, les Lions, habilement pilotés par Guy Ragaull, ont battu les Castors de Jean Chartrand au compte de 6 à 4. Ce fut une très belle partie chaudement disputée, et vers la fin de la joute, on remarquait la nervosité des joueurs dans les deux camps. André Filiatrault fut le

lanceur gagnant. Gilles Brunet et Guy Gohier ont brillé au bâton avec chacun deux coups sûrs.

De nouveau, "BRAVO"! aux LIONS pour avoir remporté le championnat et "BRAVO"! aux CASTORS pour avoir donné une vive opposition.

Un grand succès



KINGSBEER

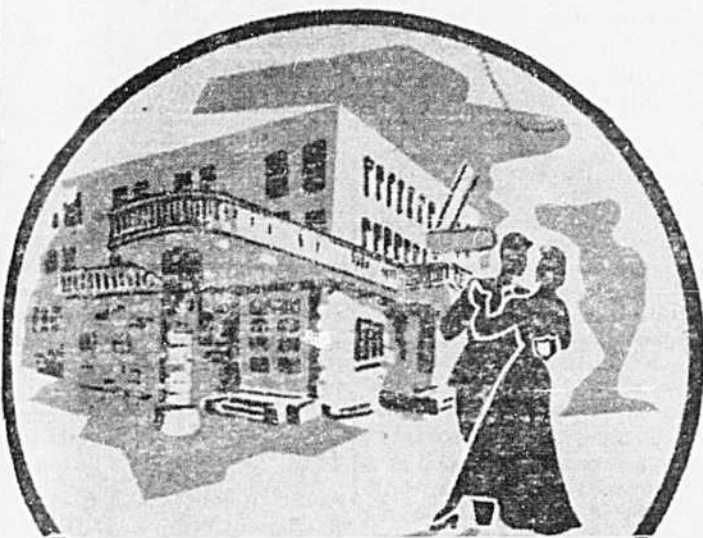
se vend plus que toute autre lager!

CHANGEMENTS AUX HORAIRES DES TRAINS

En vigueur
DIMANCHE, LE 25 SEPT.
Tous renseignements des agents



L'endroit idéal pour vos réceptions
VENEZ PASSER UNE SOIREE DES PLUS AGREABLE



- NOCES • FETES • REUNIONS
- SOUPERS D'HOMMES D'AFFAIRES

Tél. 3531

HOTEL LAPOINTE
ST. JEROME QUÉ. CANADA

LA SAISON DE LA CHASSE

Perdrix : 17 sept. - Chevreuils : 25 sept.



Nous avons le plus grand choix de

- MUNITIONS
- FUSILS
- CARABINES
- PARKAS
- COUTEAUX
- ETC.



Nous émettons les PERMIS

Visitez le magasin complet en articles pour la chasse

SOMIS SPORTING GOODS REG'D.

(BERNARD ROLLAND, prop.)

354, rue Labelle

Tél. 3839



JUSTE A TEMPS POUR LA SERIE MONDIALE

PAS DE DEPOT

50c PAR JOUR

PAYE VOTRE NOUVEL APPAREIL TV "ADMIRAL"

Voyez le plus grand choix de Télévisions

Admiral

Prix à partir de \$199.50



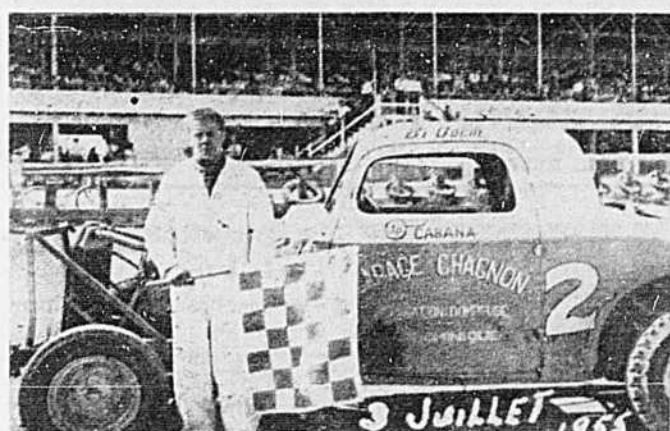
482, St-Georges SAINT-JEROME, P.Q.

TV 17" seulement \$199.95 FINI MARRON POURPRE

DEUX TECHNICIENS A VOTRE SERVICE

Tél. 3577

IL PRENDRA PART AU DERBY



Comme on le sait, le derby d'automne à la Piste Bouvrette a été remis à dimanche prochain à cause de la température. Jean Paul Cabana, qui a détenu le championnat canadien assez longtemps est un des inscrits à ce Derby et l'on prévoit qu'il sera un des plus sérieux concurrents. Le premier départ aura lieu à 2.00 hrs.

De retour à la Piste Bouvrette



Il est maintenant officiel que George Griffiths prendra part au derby dimanche prochain à la Piste Bouvrette. Griffiths, ex-détenteur du trophée Michel Tamilia, nous a déclaré qu'il a la ferme intention de reprendre ce trophée. Une quinzaine des meilleurs conducteurs d'autos de courses de tous les coins de la province prendront part à ce derby dimanche à 2.00 hrs.

Une nécessité : Le réexamen périodique des automobilistes

Le permis de conduire est virtuellement le plus efficace de nos dispositifs de sécurité routière. Mais c'est aussi le plus négligé. Il est dans un article du numéro de septembre de Sélection du Reader's Digest. Entre les mains de conducteurs dont la vue baisse ou qui avec l'âge ont des réflexes moins rapides et peuvent être à la merci de brusques crises cardiaques, le permis de conduire prend l'allure d'une autorisation officielle de menacer la vie des autres.

Recommandant le réexamen périodique de tous les automobilistes, l'auteur rappelle que depuis huit ans la Caroline du Nord a montré comment cette tâche — et elle est énorme — peut être accomplie. Son système, imposant le réexamen pour tous avant tout renouvellement, tire pleinement parti de l'institution du permis de conduire pour protéger les automobilistes contre leurs propres défaillances et celles d'autrui. Tous les quatre ans, le conducteur est invité à démontrer qu'il ou elle reste digne du privilège de tenir un volant sur les grandes routes. L'an dernier, plus de 29.000 renouvellements ont été refusés, presque toujours pour ignorance du code de la route et interprétation erronée des panneaux de signalisation. Plus de 37.000 permis n'ont été renouvelés que "sous condition". Plusieurs automobilistes seront convoqués pour un nouvel examen au bout d'un an. Les personnes chez qui on a décelé une affection à évolution progressive comme la cataracte peuvent se voir rappeler tous les six mois. Parmi celles dont la vision était insuffisante, trois sur quatre ont été autorisées à repasser l'examen de la vue après une visite chez l'oculiste et l'adoption de verres appropriés.

L'exemple de la Caroline du Nord a été suivi avec succès ailleurs.

Si incroyable que cela paraisse, si l'on soumettait à de nouvelles épreuves — sous une forme quelconque — les conducteurs américains, il faudrait passer au crible pour la première fois 25 millions d'automobilistes lâchés sur les routes sans avoir jamais subi le moindre examen de capacité.

L'auteur de l'article de Sélection estime que, pour se rapprocher de la perfection, un programme de sécurité routière devrait comprendre les mesures suivantes :

1. Convocation des conducteurs tous les quatre ans, à la date de leur anniversaire, pour passer l'examen de renouvellement du permis.
2. Pour chaque candidat au renouvellement, visite médicale et examen technique préliminaire, à la suite de quoi l'examineur décidera s'il doit faire passer l'épreuve de conduite et, dans l'affirmative, s'il doit prescrire un nouvel examen avant le délai normal de quatre ans.
3. Pour les candidats ayant dépassé la cinquantaine, sévérité accrue des épreuves physiques en ce qui concerne non seulement la vision mais aussi les réflexes et l'état général.
4. Affectation du produit des droits de permis aux frais d'examen périodique et aux méthodes de perfectionnement des conducteurs.

Modification des règlements concernant les oiseaux migrateurs dans le Québec

La chasse aux canards sera permise sept jours plus tôt que ne le prévoyait originellement les règlements concernant les oiseaux migrateurs, dans la région qui entoure le lac des Deux-Montagnes, au sud-ouest de Montréal.

Le Service canadien de la faune sauvage du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a annoncé que les limites du district Sud du Québec, telles que définies dans les règlements concernant les oiseaux migrateurs, pour cette année, ont été modifiées de façon à inclure dans le district Central une partie du district Sud. Ce changement rétablit les limites des deux districts comme elles existaient en 1954.

Cette modification vise une région de forme triangulaire bornée au nord par la route No 8, depuis Montréal jusqu'à Lachute, au sud par la route No 2 depuis Montréal jusqu'à la limite du Québec et de l'Ontario, et à l'ouest par la limite provinciale et la limite du canton de Chatham, depuis Carillon jusqu'à Lachute.

Grâce à ce changement qui a été effectué à la demande de la province de Québec, la date d'ouverture de la saison de chasse dans la région en question est fixée au 17 septembre, comme dans le district Central. Selon le règlement adopté originellement, la région se serait trouvée incluse dans le district Sud, où la date d'ouverture de la saison de chasse est le 24 septembre.

LES SPORTS EN REVUE

(par Gaston Laporte)

Les Royaux de Montréal qui avaient réussi à s'assurer le championnat de la ligue de baseball Internationale lors du dernier programme double de la saison régulière demeurent présentement une partie seulement de l'élimination. Le club Rochester a en effet causé une certaine surprise en prenant les devants dans cette série par trois victoires contre une seule défaite et au moment où j'écris ces quelques lignes les deux clubs disputent la cinquième partie de cette série 4 de 7. L'équipe Greg Mullevy est donc acclé au pied du mur et il faudra beaucoup de courage et de combativité aux porte-couleurs du club Montréal pour gagner trois joutes consécutives car sans quoi le club Montréal sera éliminé par un club qui a terminé en quatrième place du circuit. C'est peut-être la première fois que les supporters du club de baseball Montréal verront une série semi-finale prendre fin aussi brusquement. On concède peu de chances au club Montréal de pouvoir prendre part à la série finale que le vainqueur de cette série disputera contre les Maple Leafs de Toronto.

Le club Toronto de son côté a terminé la saison régulière en deuxième place du circuit et devait affronter dans la première ronde des éliminatoires les Sugar Kings de la Havane. Les Torontois ont remporté les honneurs de la série semi-finale par 4 victoires contre un seul revers et cette équipe attend de pied ferme le vainqueur de la série Rochester-Montréal.

A l'approche de la grande série mondiale qui doit commencer le 28 septembre prochain, les amateurs de baseball suivent avec intérêt la lutte serrée qui se continue entre les 4 premiers clubs de la ligue de baseball Américaine. Au cours de la semaine dernière, les Indiens de Cleveland ont devancé les Yankees de New-York en première place du circuit, tandis que Chicago et Boston ont perdu quelque peu de terrain. La saison régulière de la ligue de baseball Américaine prendra fin le 25 septembre prochain et personne ne peut prévoir qui terminera en première place de la ligue Américaine tellement la lutte est chaude et contestée entre les 4 premiers clubs du circuit. Les Indiens ont une partie de plus de jouée que Yankees, Chicago et Boston et il ne reste plus que 12 parties à jouer avant que se termine la saison régulière. Au tout début de la saison j'avais prédit que les Yankees termineraient en première place et je conserve encore le même choix malgré que Cleveland domine le classement avec une partie et demie en avant de Yanks. Il faut s'attendre que Casey Stangel tentera le tout pour le tout car il est reconnu pour ses stratégies de dernière heure surtout lorsqu'il s'agit de partie importante. Attendons avec impatience les prochains résultats des joutes à venir.

A l'approche de l'automne qui commence déjà à poindre à l'horizon, nous voyons les fervents de la chasse se préparer activement en vue de la saison de la chasse qui débutera le 25 septembre prochain. C'est une joie nouvelle qui reflète dans le cœur des adeptes de ce sport. Nous verrons donc nos belles forêts du Nord courues par des milliers de chasseurs dès l'ouverture de la saison de chasse. Le Ministère de la Chasse et des Pêcheries a publié la semaine dernière sous forme de fascicule un résumé des Lois de la Chasse pour 1955. Il est donc important pour tout chasseur de lire bien attentivement cette brochure que l'on pourra se procurer gratuitement à qui en fera la demande au département de la chasse Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le promoteur de lutte de la paroisse Ste-Marcelle (Gérard Laverdure) qui a présenté jeudi soir dernier un programme de lutte de premier choix à l'aréna de St-Jérôme désire remercier bien sincèrement les sportifs de St-Jérôme pour avoir répondu à son appel.

Le promoteur remercie également tous les généreux donateurs et enfin tous ceux qui ont contribué au succès éclatant de ce gala de lutte. Gérard Laverdure a souligné après la séance de lutte jeudi soir dernier qu'il ne pensait pas recevoir autant d'encouragement de la part des fervents de la lutte. "Ceci m'encourage pour l'avenir" dit-il, "et il faut croire aussi que les lutteurs qui font partie de l'organisation que je dirige ont apprécié davantage l'encouragement qu'ils ont reçu. Plus de 700 personnes se sont rendus pour voir à l'oeuvre des lutteurs de chez nous et j'espère que le public a goûté les différentes rencontres qui ont été présentées. La rencontre finale pour le championnat de St-Jérôme et la possession du trophée Sarto Perreault s'est terminée par une victoire éclatante de Labelle qui a réussi à s'assurer les honneurs de la rencontre pour prendre possession du superbe trophée Perreault que Charlie Maher avait réussi à décrocher pour la première fois la saison dernière.

L'ouverture de la ligue de quilles Rolland se fera vendredi soir à la salle de quilles Parent. Nous invitons les amateurs de quilles à venir voir les différentes équipes à l'oeuvre. Plusieurs nouvelles figures endosseront les couleurs de la Cie Rolland et il sera intéressant de connaître la puissance de chaque club du circuit.

Ste-Thérèse a l'intention de demander une franchise dans la ligue de hockey Métropolitaine junior B. Cette nouvelle a été annoncée la semaine dernière par un groupe de sportifs intéressés à financer une équipe pour être représenté dans ce circuit.

Les Patriotes de St-Eustache se retirent de la ligue de baseball Senior au moment même où cette équipe devait prendre part à la grande série finale pour le championnat du circuit. La direction de cette équipe suivit de près le retrait du club Ste-Thérèse.

Il ne reste plus que deux équipes en lice : Brading et Montréal-Est et le vainqueur de cette série remportera les honneurs du championnat de la ligue de baseball Senior. On a peut-être pu aux amateurs de baseball de Ste-Thérèse et St-Eustache en présentant une équipe, mais St-Jérôme a été le plus sage en refusant de présenter une équipe dans un circuit Senior, si l'on en juge par le retrait de ces deux équipes.

N'ATTENDEZ PAS A LA DERNIERE MINUTE POUR VOTRE PARTIE DE CHASSE

SAISON DE LA CHASSE

NOUS AVONS UN CHOIX COMPLET POUR LE CHASSEUR

Venez nous consulter

A. GARNEAU
ENRC.

240, rue St-Georges Tél. 3350

Payez tous vos comptes en souffrance avec un prêt HFC

DÉBARRASSEZ-VOUS-EN d'un seul coup. Vous pouvez obtenir de \$50 à \$1,000 de Household Finance, contre votre promesse de remboursement. Prenez jusqu'à 24 mois pour rembourser. Repartez du bon pied avec un prêt de HFC. Téléphonnez ou venez aujourd'hui même!

DE L'ARGENT QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN!

HFC HOUSEHOLD FINANCE

M. Lussier, gérant
403, rue St-Georges, deuxième étage, téléphone 5383
ST-JEROME, P.Q.

FILION & FRERE Enrg.

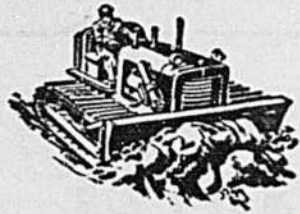
(Propriétaires de Québec Excavation Enrg.)

ont à votre service

Bull-Dozers - Pelles Mécaniques - Compresseurs - Camions et Hommes compétents
pour faire votre ouvrage de terrassement à l'heure ou au contrat
Lors de vos prochains travaux, demandez nos prix

FILION & FRERE ENRG

CONTRACTEURS EN EXCAVATION — VENTE DE SABLE ET GRAVIER
Bureau: 263-A LAVIOLETTE TEL. 8386 ST-JEROME



La Diva Shoe Ltd. signait récemment un nouveau contrat de travail avec ses employés. Nous remarquons sur cette photo prise à cette occasion, en première rangée, de gauche à droite, MM. Réal Lalonde, Jean-Louis Gilbert, secrétaire financier de l'Association des Ouvriers en chaussures de St-Jérôme, Gérard Charette, le président de cette union qui représentent les employés, Arthur Tétréault, président de la Diva Shoe Ltd., Léo Toussaint et Guy Nadeau, secrétaire archiviste de l'association. En deuxième rangée, même ordre, MM. Alfred Langlois, Léo Côté, Marc Tétréault, vice-président de l'usine, Léonard Doyon, Fernand Léger, trésorier de la compagnie. Patrons et ouvriers coopèrent dans cette belle usine jérémienne.

Les contraventions et les touristes

La semaine dernière, sous notre rubrique "En attendant la verte", dans l'édition régulière de L'Avenir du Nord, nous avons mentionné la campagne entreprise par la Chambre de Commerce de Montréal, contre les municipalités qui abusent de leurs pouvoirs, en se montrant d'une sévérité excessive pour les moindres infractions aux règlements de la circulation et nuisent aussi au tourisme. Quand le but de cette sévérité est d'améliorer la situation financière ou d'acheter une meilleure voiture de patrouille, comme le cas s'est vu, on déplace la portée morale des lois. Les policiers de St-Jérôme se défendent d'employer de telles pratiques et surtout d'envisager de telles fins. A preuve, seulement trois touristes américains ont été condamnés pour vitesse dans notre Cité depuis le début de l'année. Dans les trois cas, ils ont été convaincus d'avoir conduit en deçà de 50 à 55 milles à l'heure. Inutile d'ajouter qu'aucune ville américaine ne permet de telles vitesses dans ses limites et que ces messieurs seraient mal venus de se plaindre.

Cour Municipale

Jeudi soir dernier, trente-neuf causes ont été appelées devant le recorder Marc Boucher. De ce nombre, vingt étaient des infractions aux limites de vitesse. Les accusés ayant tous admis leur culpabilité, ont été condamnés à des amendes variant de \$15. à \$25. les frais en plus.

Un jeune homme qui s'est reconnu coupable à deux chefs d'accusation, l'un d'avoir conduit un véhicule automobile alors que ses

La rentrée au Séminaire de Ste-Thérèse

La rentrée au Séminaire de Sainte-Thérèse a eu lieu mercredi dernier, 7 septembre. 450 élèves se sont inscrits chez M. le Directeur. C'est un nombre sans précédent dans les 130 années d'histoire du Séminaire. 333 sont internes et 117, externes. Il pourrait être intéressant de noter que 284 élèves, soit 63% viennent du diocèse de Saint-Jérôme. L'an dernier la proportion s'établissait à 57%. La classe d'élèves latins compte 137 élèves dont 89 du diocèse de Saint-Jérôme, soit 65%.

On remarque quelques changements dans le personnel enseignant. M. l'abbé Maurice Leroux devient professeur à l'École Normale Secondaire de Montréal. M. l'abbé Raymond Pageau a été appelé à Saint-Jérôme comme responsable de plusieurs œuvres diocésaines. M. l'abbé Charles Valois étudiera à l'École Normale Secondaire.

Par contre, M. l'abbé René Viau revient de l'Université Fordham, New York, avec un M.A. en éducation. MM. les abbés Guy Alard jr de Sainte-Thérèse, Aurélien Boisvert de Terrebonne, Jacques Joannette de Lachute, nouveaux prêtres, prêteront leur concours à la discipline et à l'enseignement. Deux professeurs laïques se joindront au personnel: MM. Maurice Filion et Roger Deslandes.

Les travaux de réfection du Séminaire se sont poursuivis cet été. Toutes les fenêtres de la partie centrale ont été remplacées et la salle de récréation des Petits a été entièrement remise à neuf.

facultés étaient affaiblies par l'alcool et le second de l'avoire fait sans permis, a été condamné à \$50 d'amende pour la première offense, \$25 pour la seconde. En plus il lui est interdit de conduire une automobile pour un an.

Sur trois causes, pour avoir exercé commerce sans licence, deux ont été remises à des dates ultérieures et la troisième où M. P. Prud'homme était accusé d'avoir pratiqué le commerce de buanderie sans permis, a résulté en une amende de \$40. et les frais, après audition des témoins.

Deux causes pour refus de pourvoir ont été ajournées, de même qu'une pour conduite dangereuse et une autre pour conduite avec facultés affaiblies par l'alcool.

Quatre individus ont payé \$2. et les frais pour stationnement dans des endroits interdits et un autre \$5. pour avoir négligé d'arrêter à une lumière rouge. Le procès de Victory Bus, pour avoir stationné un autobus dans un endroit défendu a été fixé au 22 septembre.

Cours du soir au Proulx Business College, St-Jérôme

La direction de Proulx Business College a le plaisir d'annoncer l'ouverture de cours du soir à compter du 3 octobre prochain.

Les élèves qui désirent profiter de ces cours sont priés de s'inscrire immédiatement.

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Dr L. Nolin Trudeau
Chirurgien-Dentiste
Téléphone GR. 5656
6870, St-Denis - Montréal

LOCATION de MACHINERIES
PELLES MECANIKES
BULL-DOZERS
NIVELEUSES
COMPRESSEURS

à l'HEURE ou au CONTRAT
EXCAVATIONS DE TOUTES SORTES
Travaux d'Asphalte
Cours - Entrées - Etc.
ALBERT BRIERE
Tél. 5389
279, Ste-Paule

DANS NOTRE REGION

STE-SCHOLASTIQUE

par Clément Legault

Radiographie
Lors de l'exposition régionale agricole tenue à Ste-Scholastique, la Ligue Anti-Tuberculeuse de Montréal, en collaboration avec l'Unité Sanitaire de St-Eustache, ont invité la population à passer une radiographie-pulmonaire et ce, gratuitement.

Incendie à Belle-Rivière
Un incendie a ravagé complètement la grange de M. Noël Lalonde de Belle-Rivière, Ste-Scholastique. Une souscription est organisée pour aider M. Lalonde à la reconstruction de cette bâtisse.

Enseignement
Mlle Monique Kingsbury de St-Hermas, qui enseignait à l'École Mirabel de Côte St-Louis, est maintenant institutrice à l'École de la Belle-Rivière.

Mme J.E. St-Jean en deuil de sa mère

A Thurso le 6 septembre dernier, est décédée à l'âge de 86 ans, Mme Albert Prévost (Dominique Beauchamp). Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Kiamika, Côté Labelle, et l'inhumation au cimetière du même endroit. Elle laisse dans le deuil, ses filles Mmes Joseph-Edouard St-Jean (Armande) de Ste-Scholastique, Mme Thomas Perras, (Marguerite) de Thurso, Mme Oscar St-Jean (Gertrude) de Kiamika, Ses fils MM. Ubald Prévost de Kiamika, Ovide, de Val des Bois, Hector de Chicoutimi, Ulysse de Thurso, ses brues Mmes Arthur Prévost de Maniwaki, Emilie Prévost de Mont-St-Michel, Mmes Ubald Prévost, Ovide Prévost, Hector Prévost, Ulysse Prévost, ainsi que ses gendres, MM. Joseph-Edouard St-Jean, M. Thomas Perras, M. Oscar St-Jean, son frère, M. Pierre Beauchamp de l'Ascension ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Sincères condoléances à la famille.

Retraite
A la suite de la rentrée des classes au couvent et au collège de Ste-Scholastique ainsi qu'aux autres écoles de la paroisse, il y a eu cette semaine une retraite pour tous les étudiants et étudiantes laquelle fut prêchée par Mgr Alexis Léveillé et par M. le vicaire Coursol.

En visite
M. l'abbé Gérard Desjardins, autrefois vicaire à Ste-Scholastique, était récemment de passage parmi nous. Il était accompagné de son confrère M. l'abbé Lucien Lebeau de Montréal. Ils rendirent visite à Mgr Léveillé ainsi qu'à M. et Mme Clément Legault.

M. l'abbé Desjardins était depuis son départ de Ste-Scholastique, vicaire à la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice de Verdun, et a été nommé récemment par Son Eminence Mgr Paul-Emile Léger, aumônier de l'école supérieure Marie-Médiatrice de Montréal.

En religion
Mlle Mariette Thibodeau, fille de M. et Mme Eugène Thibodeau, de Ste-Scholastique, graduée de l'école Ignace-Bourget, dirigée par les RR. SS. de Ste-Croix, est entrée en religion dans cette même communauté, le 17 août dernier. Mlle Thibodeau est la troisième de sa famille à entrer en religion.

Grand succès de l'Expo.
Plus intéressante que jamais! Telle est l'exposition agricole, artisanale et industrielle de la région de Montréal et des Laurentides qui a eu lieu récemment à Sainte-Scholastique, sous le patronage de l'Honorable Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, de l'Honorable Laurent Barré, ministre provincial de l'Agriculture et de l'Honorable J.G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture.

Il convient de féliciter la Société d'Agriculture du comté des Deux-Montagnes, dont le président est M. Paul H. Vézina, car cette société n'a rien négligé, au contraire, pour assurer à cette exposition un véritable succès. Les exhibits étaient plus nombreux que jamais et ils offraient une telle variété qu'ils intéressaient aussi bien les adultes que les enfants, et aussi bien les femmes que les hommes.

Il convient de signaler le nombre et la qualité des animaux qui étaient à cette exposition ainsi que le modernisme et la variété des instruments agricoles qu'on y exhibe, mais l'on pourra constater que les parties artisanales et industrielles y sont aussi considérables et du premier intérêt.

On sait que vendredi dernier l'Honorable Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, lors d'une courte allocution a rappelé les vertus de la terre. **Pompier blessé**

En répondant à une alarme pour un incendie à Belle-Rivière, les

MONT-ROLLAND

(Par C.H. SABOURIN)

Epreuve
Une autre épreuve vient de frapper notre paroisse. Notre estimé vicaire M. l'abbé J. Gince, nous quittait à la suite de sa nomination à Grenville. Une cérémonie de départ très touchante à laquelle assistaient quelques paroissiens a donné lieu à des regrets de la part de notre vicaire et des citoyens présents. Ces regrets qui furent exprimés unanimement sont assurément bien fondés. Nous perdons un jeune prêtre dévoué, exemplaire, c'est sûrement une dure épreuve pour chacun de nous, paroissiens de Mont-Rolland. Fasse Dieu lui accorder toutes les grâces nécessaires à son nouveau ministère, c'est le souhait unanime de toute la population de Mont-Rolland.

Nos morts
La cérémonie des morts qui devait avoir lieu dimanche dernier au cimetière a été quelque peu différée et fut tenue dans l'église, à cause de la mauvaise température. M. l'abbé McLeod notre ancien vicaire fit le sermon de circonstance.

Bienvenue
Au nom de la population de Mont-Rolland je viens ici souhaiter la plus cordiale bienvenue à notre nouveau vicaire M. l'abbé Jokubaitis qui nous arrive de Ste-Adèle. Cette nomination faisait suite à celle de l'abbé Gince comme son successeur.

Victime de l'auto
Un pénible accident est survenu récemment dans notre village. En effet la petite Suzanne Boyer, enfant de M. et Mme Léopold Boyer a été victime d'un chauffeur. Ce dernier arrêta son véhicule pour porter secours à l'enfant et la transporter à la demeure du Dr Lemieux. Après un examen sommaire de l'homme de science, il fut décidé du transport immédiat de la petite fille à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme où un examen minutieux du rayon X révéla "semblé-t-il" une fracture du crâne. Les parents de la petite victime nous apprennent aux dernières nouvelles que l'enfant semblait se rétablir favorablement. Espérons qu'elle se rétablira très bientôt et que cet incident n'ait pas de suites fâcheuses. Les constatations d'usage ont été faites par un officier de la Police Provinciale.

Baseball
La partie qui devait être jouée dimanche dernier à l'Annonciation a été forcément remise à cause de la pluie. On sait que cette partie doit être décisive à moins que Dame Chance ne favorise nos joueurs. Nous espérons que ce centre temps n'influencera pas trop sur le moral des membres de notre équipe et que cette rencontre soit définitivement la dernière qui accordera à notre équipe locale le championnat tant convoité. Nous leur souhaitons bonne chance, et espérons qu'ils ne nous décevront pas.

Mariage
La semaine dernière dans notre église paroissiale M. le curé Laurin bénissait le mariage de M. Fernand Brosseau et de Huguette Robert. Après la photographie d'usage, une réception attendait les invités au magnifique hôtel le

pompier de Saint-Benoit ont vu en des leurs se blesser assez grièvement lorsque la remorque s'est soudainement détachée du camion. Il s'agit de M. Ernest Fautoux de St-Benoit. Aux dernières nouvelles, son état était satisfaisant.

Grand succès de l'Expo
Le professeur P. Vézina président de la société d'Agriculture a souhaité la bienvenue à tous et il a dit son plaisir à la faire. "C'est", a-t-il dit, "l'exposition la plus considérable depuis 1947. Il y a plus d'exposants que jamais, soit 90 exposants et 1,000 exhibits tandis qu'on comptait à peine 15 exposants et une centaine d'exhibits jadis."

Il a remercié l'Hon. Paul Sauvé, et Me Philippe Valois, pour l'intérêt qu'ils ont toujours porté au comté agricole des Deux-Montagnes. Il a remercié également les directeurs de la Société et surtout M. Paul Morin, agronome du comté, et plusieurs autres invités.

Plusieurs maires du comté avaient pris place sur l'estrade d'honneur. On y remarquait MM. Edmond Théorét, préfet; Fortunat Ouellette, E. A. Corbo, Jo. LaTour, Cyrille Lalonde, Henri-Isaie Sauvé, Georges Masson, Alpha L'Ecuyer, Félix Légaré, et son épouse, M. et Mme J. A. Laframboise, M. Léo Beaudet secrétaire du comté et plusieurs autres invités.

Un intéressant programme de courses diverses et un défilé de machines agricoles ont retenu l'attention d'une foule très nombreuse.

L'exposition s'est terminée par un programme de divertissements des Canadian Dare Devils.

STE-ADELE

(Par C.H. SABOURIN)

La vie reprend son cours
Les vacances sont terminées et avec elles ont cessé les activités touristiques de même que les déplacements en général. Nous nous réveillons donc avec notre chronique régulière et nous espérons que chacun de nos lecteurs voudront bien collaborer avec nous afin de faire de cette chronique un coin intéressant et exclusif à Ste-Adèle. La reprise des classes va donner un certain essor à cette chronique puisque nous espérons l'étroite collaboration des instituteurs et institutrices laquelle nous a pas fait défaut ces dernières années. N'oubliez pas chers lecteurs que cette chronique est votre coin de prédilection. Toute nouvelle sera publiée dans ce coin de Ste-Adèle sans aucun frais. Accordez-nous votre précieuse collaboration, c'est tout ce que nous désirons.

Congrès
Cette fin de semaine attirera dans nos murs des centaines de congressistes qui viendront tenir des assises dans notre coin enchanteur des Laurentides. Souhaitons-leur la plus cordiale bienvenue de même qu'un succès entier à leurs délibérations.

Ces gens ne seront pas sans circuler dans notre village, recevons-les cordialement et soyons à leur service afin de leur donner une impression favorable pour la bonne renommée de Ste-Adèle. De même qu'en octobre prochain aura lieu l'ASSOCIATION DES HEBDOMADAIRES DE LANGUE FRANÇAISE tiendra également des assises à l'Hôtel Chantecière.

Tennis
Le court de tennis est enfin une réalité. Il faut dire que c'est tout simplement bien réussi; il est bien situé et nul doute que ça rencontre la satisfaction des adeptes de ce sport; nos sincères félicitations aux responsables de ce mouvement.

CHATTEL BOISE, d'où les jeunes époux partirent pour leur voyage de noces.

Nos écoliers
Les classes sont commencées. Nos enfants sont entrés dans leur cycle scolaire avec un certain entrain. A tous et chacun deux BONNE ANNEE SCOLAIRE et plein succès dans leurs études et leur rêve d'écoliers.

L'HOMME NE VIT PLUS OUI A PERDU LA JOIE DE VIVRE

La joie de vivre est difficile à apprécier à moins d'avoir la santé, une des plus grandes joies de la vie. La santé n'a pas de prix. Aujourd'hui vous pouvez et devez avoir bonne santé.

D'abord, vous devez avoir confiance et suivre exactement les conseils de votre médecin, quand la maladie entre chez vous. En second lieu prenez l'habitude de consulter régulièrement. Si vous prescrivez un médicament, confiez-en la préparation à notre pharmacie.

VOTRE MEDECIN PEUT TELEPHONER A 3558 QUAND VOUS AVEZ BESOIN D'UN REMEDE

Apportez votre prescription si vous magasinez près de notre pharmacie, ou laissez-nous vous la livrer promptement sans frais additionnel.

Un grand nombre de personnes se fient à nous pour faire remplir leurs prescriptions. Pouvons-nous remplir la vôtre?

PHARMACIE RENE DUMOUHEL
A L'AVENIR DU NORD
3558 QUAND VOUS AVEZ BESOIN D'UN REMEDE

Chronique colombienne

Chevaliers de Colomb
Conseil 1892
Par Gérard PROVENCHER

de Colomb. A cette occasion toute la population de St-Jérôme et des environs est invitée. Il y aura chant, danse et orchestre. Pour plus d'information appelez 3877 ou au local des Chevaliers, 3372.

Le 2 octobre sera le 1er Dimanche de Communion des Chevaliers de Colomb et comme par le passé après la messe il y aura déjeuner à notre salle de la rue Laviolette. Bienvenue à tous.

Le nouveau député de District en a profité pour nous laisser entendre que les Chevaliers de Colomb de la Province de Québec veulent entreprendre la construction d'un séminaire à St-Boniface, Manitoba. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet bientôt.

Le 18 septembre à St-Jérôme aura lieu le congrès régional conjoint du district No 42 et No 11. Des délégués de tous les conseils sont invités.

C'est samedi soir le 17 septembre qu'aura lieu l'épluchette de blé d'inde annuelle des Chevaliers

seils qui sont venus se joindre à nous.

A l'occasion de la nomination du Dr Alfred Cherrier, maire de St-Jérôme, comme député de district No 42, qui comprend St-Jérôme, Ste-Adèle et Terrebonne, une fête a été organisée en son honneur samedi soir dernier. Parmi les invités d'honneur, il y avait l'aumônier diocésain, le curé Paul Lalonde, le Dr Alfred Cherrier, les maires de St-Antoine des Laurentides et de Terrebonne, les grands Chevaliers de ces conseils ainsi que des membres du 4e degré. Nous tenons à remercier tout particulièrement les membres de ces con-

seils qui sont venus se joindre à nous.

Le nouveau député de District en a profité pour nous laisser entendre que les Chevaliers de Colomb de la Province de Québec veulent entreprendre la construction d'un séminaire à St-Boniface, Manitoba. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet bientôt.

Le 18 septembre à St-Jérôme aura lieu le congrès régional conjoint du district No 42 et No 11. Des délégués de tous les conseils sont invités.

C'est samedi soir le 17 septembre qu'aura lieu l'épluchette de blé d'inde annuelle des Chevaliers

AVANT D'ACHETER UN APPAREIL DE CHAUFFAGE

le plus approprié à votre maison?

LENNOX

Etes-vous sûr d'obtenir le chauffage automatique désiré et le modèle approprié à votre maison?

Achetez-vous l'appareil le plus moderne, qui donnera à votre famille le maximum de confort?

Le sensationnel procédé Perma-Flow Lennox de diffusion de la chaleur donne le maximum de rendement, mais coûte moins cher que les appareils démodés. Le confort, avec Lennox, c'est plus que la chaleur. Les Lennox portent à leur plus haut point les 6 facteurs de confort intérieur: le juste degré de température; de un circulation douce; de la juste pourcentage d'humidité; de le filtrage et l'assainissement de l'air; de le renouvellement de l'air; de le fonctionnement silencieux.

GARANTIE DE CINQ ANS

- Garantit pour cinq ans ses appareils.
- Tient autant que vous à votre satisfaction.
- Possède toutes les qualités qui font sa supériorité.

CONFIEZ A VOTRE MARCHAND LENNOX

LA SOLUTION DE VOS PROBLEMES DE CHAUFFAGE

Jusqu'à 36 MOIS pour payer

GRACE AU PLAN BUDGETAIRE D'ACHAT

Obtiendrez-vous tous les remarquables avantages qu'on trouve dans les autres marques?

Lennox a mis au point le plus grand nombre de caractéristiques de construction exclusive pour vous donner le confort total, dans le silence et l'économie. En voici quelques-unes: le filtreur "Hammock" exclusif possède une puissance de purification double de celle des filtres ordinaires. Le souffleur flottant exclusif entretient une circulation silencieuse. Construction ingénieuse qui élimine les grinements et cliquetis causés par l'expansion du métal; coffres insonorisés, commandes silencieuses; tout concourant à en faire le plus silencieux des appareils en vente sur le marché.

Quelle expérience, quelle réputation possède le marchand à qui vous voulez vous adresser?

Les marchands Lennox sont les meilleurs techniciens en chauffage de votre localité. Outre leur formation poussée et l'étroite surveillance de Lennox, ils possèdent une inestimable expérience acquise au cours de milliers d'installations garanties par Lennox dans des cas présentant pratiquement toutes les conditions imaginables. Ils peuvent non seulement pratiquer une meilleure installation, mais peuvent aussi assurer un entretien compétent, facteur de confort important.

Demandez-nous de faire un examen gratuit de votre maison. Il nous fera plaisir d'aller tout de suite vous donner des conseils avisés sur les questions de chauffage. Nous examinerons avec soin toutes les conditions, les facteurs pouvant contribuer au maximum du confort par le chauffage, avant de vous faire une recommandation et ce, sans obligation de votre part.

N'oubliez pas que le meilleur confort intérieur peut vous revenir moins cher que le chauffage ordinaire.

Vous pouvez faire confiance au plus grand fabricant d'appareils de chauffage à air chaud au monde

Consultez le spécialiste en installation **LENNOX**

PAUL LOCAS

PLOMBIER - COUVREUR - FERBLANTIER

637-A, rue Labelle ST-JEROME Tél. 4602

En répondant à une alarme pour un incendie à Belle-Rivière, les